



HAL
open science

Maisons fortes des vallées béarnaises

Anne Berdoy

► **To cite this version:**

Anne Berdoy. Maisons fortes des vallées béarnaises. *Aquitania*, 2003, 19, pp.221-252. halshs-02005187

HAL Id: halshs-02005187

<https://shs.hal.science/halshs-02005187>

Submitted on 3 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AQVITANIA

TOME 19

2003

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

du Centre National de la Recherche Scientifique,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Anne Berdoy

Chercheur associé
FRAMESPA
Université Toulouse-le-Mirail
Toulouse

Maisons fortes des vallées béarnaises (XII^e-XIV^e siècles)

RÉSUMÉ

Quelques-unes des maisons fortes des vallées béarnaises sont présentées ici. Après un exposé des caractères généraux des douze édifices étudiés, sont proposées des notices concernant chacun d'eux qui permettent de disposer d'informations précises quant à leur architecture. Cet état des lieux est la première étape d'une recherche plus vaste portant sur la présence aristocratique dans la partie montagnarde du Béarn.

ABSTRACT

Presented here are some fortified manors of valleys in the Bearn. First are given the main characteristics of the twelve edifices studied, then individual notices provide precise information concerning their architecture. This inventory is a first step to a wider research turned to the presence of aristocracy in the mountain part of Bearn.

MOTS-CLÉS

Maison forte, architecture privée, Béarn

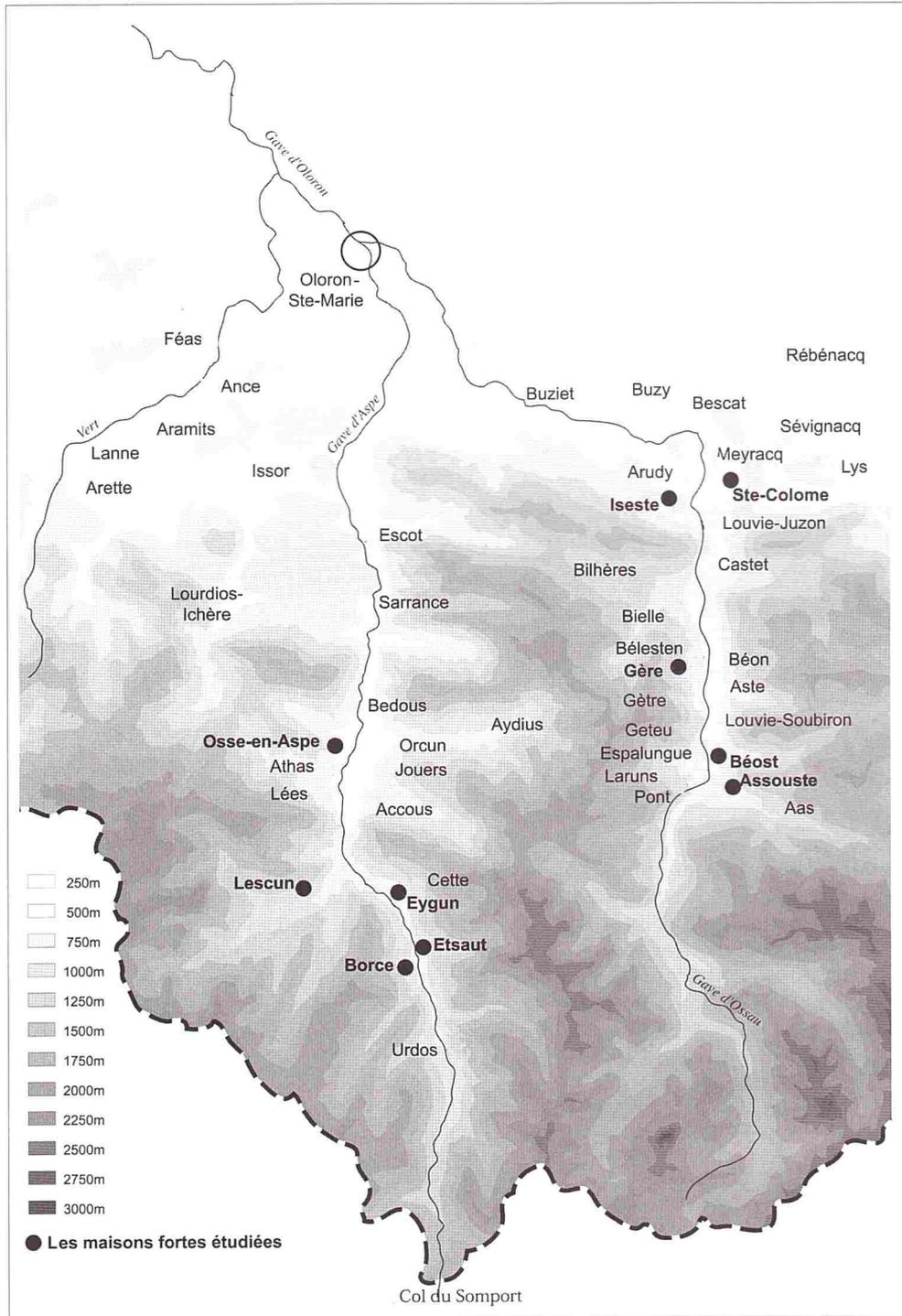


Fig. 1. Carte de localisation des maisons fortes étudiées.

¹Dans son ouvrage consacré aux *Châteaux du Moyen Âge dans la France du sud-ouest*, Jacques Gardelles évoquait “un groupe de constructions béarnaises, dont l'originalité a été reconnue depuis longtemps”. Ce “sont les petits châteaux de Castet-en-Ossau, Uzoz et Sainte-Colome, ainsi que le noyau primitif de celui de Pau”². Passés sous silence, d'autres édifices sont à rattacher à cet ensemble de “salles” caractéristiques. Bon nombre se trouvent dans la partie montagnarde du Béarn. Celle-ci abrite en outre plusieurs “tours” ou autres “maisons maures”, selon une dénomination locale largement répandue. De fait, les vallées d'Ossau et d'Aspe apparaissent comme un secteur où les maisons fortes sont numériquement bien représentées et souvent particulièrement bien conservées, quasiment dans leur état médiéval. Douze d'entre elles ont été retenues dans le cadre de cette étude³ dont six en vallée d'Ossau – à Assouste, Béost (deux dans ce village), Gère, Iseste et Sainte-Colome – et six en vallée d'Aspe – à Borce (deux également), Etsaut, Eygun, Lescun et Osse (fig. 1). Seule celle de Sainte-Colome avait précédemment fait l'objet d'une notice⁴.

La bonne conservation générale de ces maisons fortes ne doit toutefois pas faire oublier qu'elles ne sont pas restées figées dans leur aspect d'origine.

Certaines ont connu des adjonctions, d'autres ont été en partie détruites puis reconstruites, des ouvertures ont été percées à l'époque moderne ou contemporaine, leur élévation a bien souvent été modifiée par arasement. De plus, à une exception près (Sainte-Colome), ces édifices sont aujourd'hui des maisons encore habitées ou transformées en bâtiments agricoles, ce qui n'en a pas facilité l'étude (manque de lisibilité, problèmes d'accessibilité etc...).

DIFFÉRENTS TYPES DE MAISONS FORTES

Si des points communs peuvent être dégagés de l'ensemble du corpus (techniques de construction, présence d'une tour, d'archères), des différences se font cependant jour à considérer ces maisons fortes dans le détail. La plus notable concerne leur aspect général. Deux grands groupes peuvent être distingués : les salles et les tours-salles. Une telle classification ne rend, malgré tout pas exactement compte de la réalité aussi importe-t-il de diviser les salles en deux ensembles qui, faute de mieux, seront désignés comme “salle et tour maîtresse intégrée” d'une part, et “salle et tour d'angle” d'autre part.

Salle et tour maîtresse intégrée

Trois édifices peuvent être rattachés au groupe “salle et tour maîtresse intégrée”⁵ : ce sont Borce 1, Etsaut et Lescun. Celui-ci se caractérise par une salle rectangulaire, au plus petit côté de laquelle est accolée une tour massive. Cette disposition générale est, toutefois, peu perceptible en l'état actuel.

Ainsi, à Borce, seule la tour subsiste-t-elle (fig. 2). La salle, détruite à la fin du Moyen Âge ou au cours de l'époque moderne, a été reconnue à la faveur de travaux réalisés il y a quelques années. Vaste bâtiment rectangulaire, sensiblement de même largeur que la tour et chaîné à celle-ci, elle était divisée par un épais mur de refend. Un seuil témoignait d'une communication entre ces deux espaces. A Etsaut (fig. 3) et à Lescun (fig. 4), le plan d'ensemble subsiste, mais les habitations actuelles,

1. Cette étude n'aurait pu être menée à bien sans la précieuse collaboration de Bernard Tisné, l'architecte avec lequel la plupart des relevés ont été réalisés en 1991. Les seules exceptions concernent ceux d'Eygun et d'Osse, effectués dans un premier temps (1988) avec Jacques Bordenave, puis complétés et mis au propre par B. Tisné. En outre, le plan de Béost 1 et le croquis d'Iseste ont été établis par mes soins d'après des documents conservés dans les dossiers du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (Pau), documents mis à ma disposition par Robert Mangado.

Tous mes remerciements vont aux propriétaires des maisons étudiées, au Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine et à Jean-François Pichonneau ainsi qu'à Philippe Araguas.

Signalons enfin que cet article reprend, pour partie, les données d'une maîtrise soutenue, sous la direction de Pierre Tucoo-Chala et de Françoise-Claire Legrand, à l'Université de Pau en 1991. Celle-ci est désormais rendue caduque par les précisions et les nombreux correctifs apportés ici.

2. Gardelles 1972, 51.

3. Celles qui ne l'ont pas été (situées notamment à Arette, Buzy, Castet, Cette, Gère, Orcun...) feront ultérieurement l'objet d'une autre publication. Il s'agit de maisons fortes soit profondément remaniées, soit d'édifices pour lesquels l'étude de détail et les relevés n'ont pu encore être faits à ce jour.

4. Philippe Gibert dans Gardelles 1986, 69.

5. Ces termes “tour maîtresse intégrée” ont été empruntés à G. Séraphin 1999, 34.

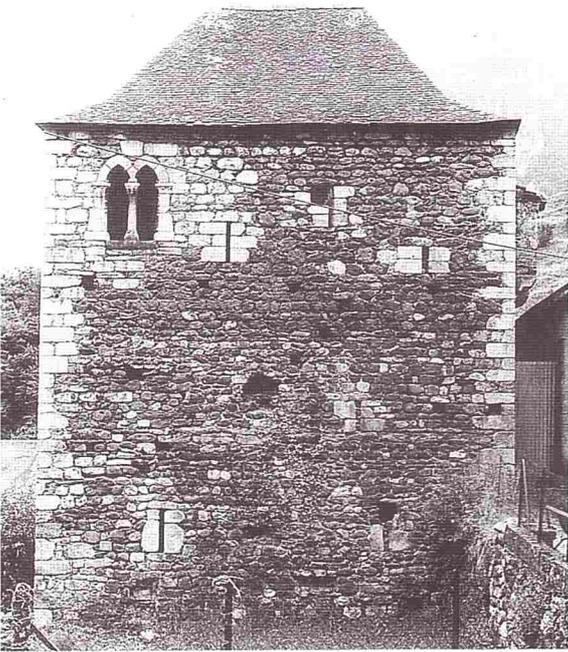


Fig. 2. Borce 1 (face nord, avant travaux).



Fig. 3. Etsaut (faces nord et ouest).

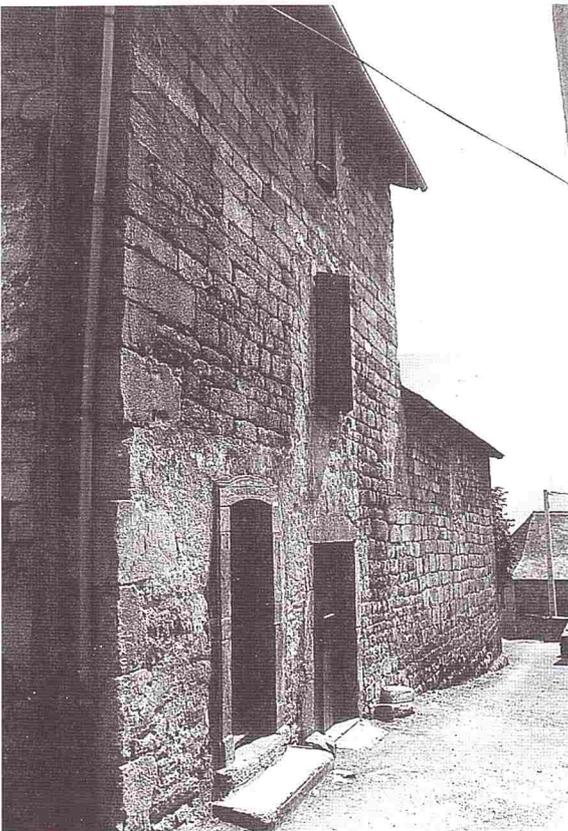


Fig. 4. Lescun (face ouest).

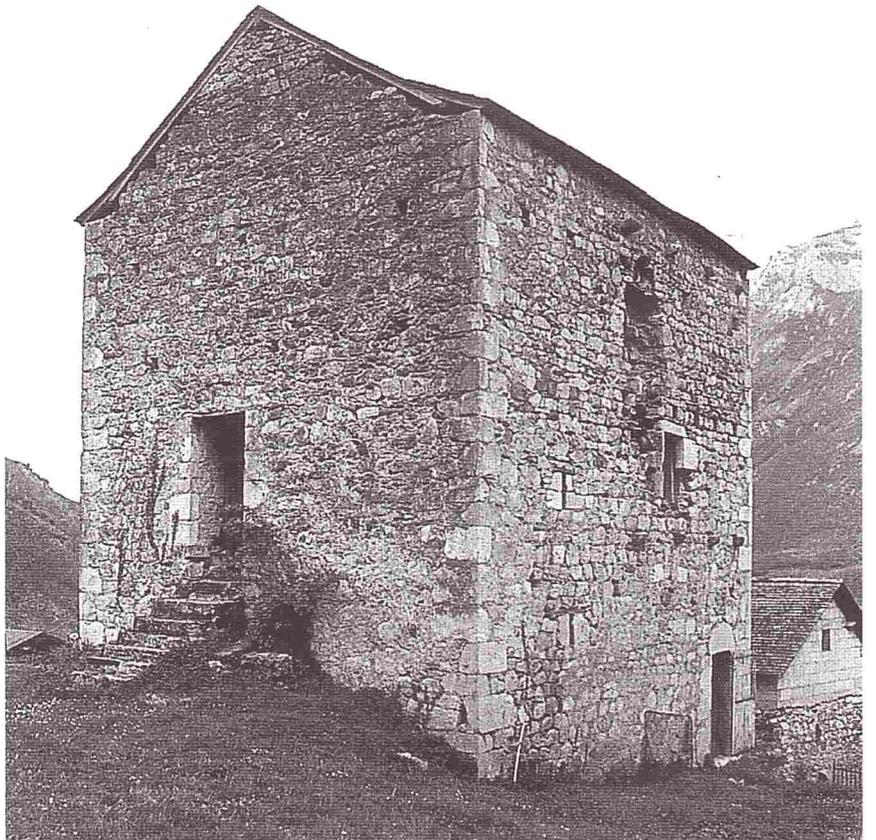


Fig. 5. Gère (faces ouest et sud).

qui occupent la salle dans le premier cas et la tour dans l'autre, en occultent en partie la lecture depuis l'extérieur.

L'élévation de la tour d'Etsaut est la plus remarquable, puisque celle-ci comprend trois étages et un niveau de combles. Il s'agit là d'un cas particulier, correspondant à un deuxième état médiéval (exhaussement perceptible à l'appareil de moellons, qui tranche sur celui de galets mis en œuvre lors de la première phase de construction). Rez-de-chaussée, deux étages et combles, telle était la disposition initiale de cette tour, identique à celles de Borce 1 et de Lescun. Cette dernière ne semble pas avoir été beaucoup plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui : son arasement est vraisemblablement plus lié à une modification de la toiture qu'à celle de son élévation même. Les salles d'Etsaut et de Lescun – toutes deux également rabaisées – comptaient à l'origine deux étages (dont un sous combles).

Dans ces deux dernières maisons fortes, l'accès depuis l'extérieur se faisait par le rez-de-chaussée de la salle, une porte mettant ensuite en communication cette partie et la tour, qui ne disposait pas initialement d'entrée propre. Tel n'était pas le cas à Borce 1, où la porte du rez-de-chaussée de la tour est contemporaine de la construction et où aucune communication n'a été vue entre la tour et les vestiges de la salle.

Tour-salle

Les maisons fortes d'Iseste et Béost 1 (pour leur partie primitive), Gère et Borce 2 sont à rattacher à l'ensemble des tours-salles, le premier terme faisait référence à l'aspect de l'édifice, le second à sa fonction résidentielle. Des quatre exemples conservés, ceux de Gère et de Borce 2, permettent de s'assurer qu'aucune construction jointive d'importance n'existait, à l'image de celle de Borce 1, précédemment évoquée. Il n'y a en effet, dans ces cas, nulle trace d'arrachements qui pourraient témoigner d'une partie disparue.

Ces tours-salles de plan rectangulaire (en œuvre, 8 x 10 m environ en moyenne⁶), comprenaient au moins trois étages (dont un sous combles) à Gère (fig. 5) et à Iseste (fig. 6). Peut-

être en allait-il de même pour Borce 2 (fig. 7), mais cette maison, qui a été arasée, ne compte plus aujourd'hui que deux niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. Il est, enfin, difficile de juger de cette

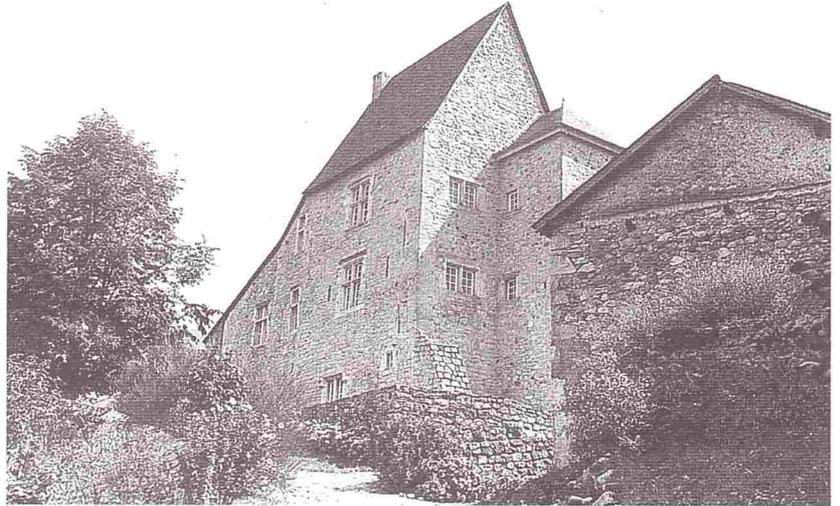


Fig. 6. Iseste (faces nord et est).

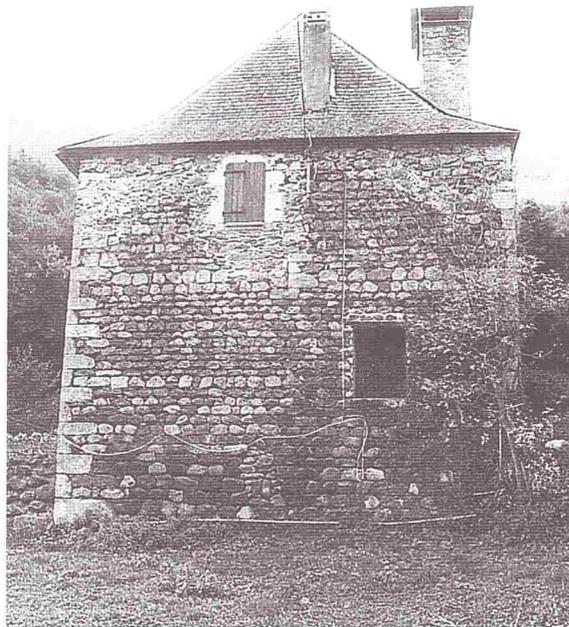


Fig. 7. Borce 2 (face est).

6. Sauf mention contraire, toutes les dimensions sont données en œuvre.

question à propos de Béost 1, édifice trop peu lisible et, de plus, modifié à l'époque moderne.

Gère et Borce 2 disposaient d'une porte d'entrée au rez-de-chaussée, niveau qui, dans ce cas, n'était pas isolé de l'étage supérieur, qui était dépourvu d'accès propre. Il n'en allait sans doute pas de même à Ieste et Béost 1, qui semblent toutes deux avoir eu des portes hautes.

Salle et tour d'angle

Quatre maisons fortes peuvent être placées avec certitude dans le second groupe : Béost 2, Sainte-Colome (fig. 8), Eygun (fig. 9) et Osse. Au vu de ses dispositions extérieures, celle d'Assouste (fig. 10) appartient par ailleurs très certainement à cet ensemble (l'intérieur n'a pu être examiné).



Fig. 10. Assouste (vue prise de l'est).

Ces maisons sont caractérisées par une salle de plan rectangulaire (8 x 10 m environ en moyenne). Béost 2 représente une exception à cet égard avec une salle carrée, de dimensions plus réduites (6 x 6 m). Une petite tour (3 x 3 m en moyenne) est accolée à l'un des angles de la salle, soit contre un mur pignon (Béost, Assouste), soit contre un mur gouttereau (Sainte-Colome, Osse, Eygun).

Un troisième élément vient compléter cette disposition. Il s'agit d'un corps d'entrée communiquant avec la salle (au rez-de-chaussée) et avec la tour (par un escalier de pierre aboutissant au 1^{er} étage de celle-ci).

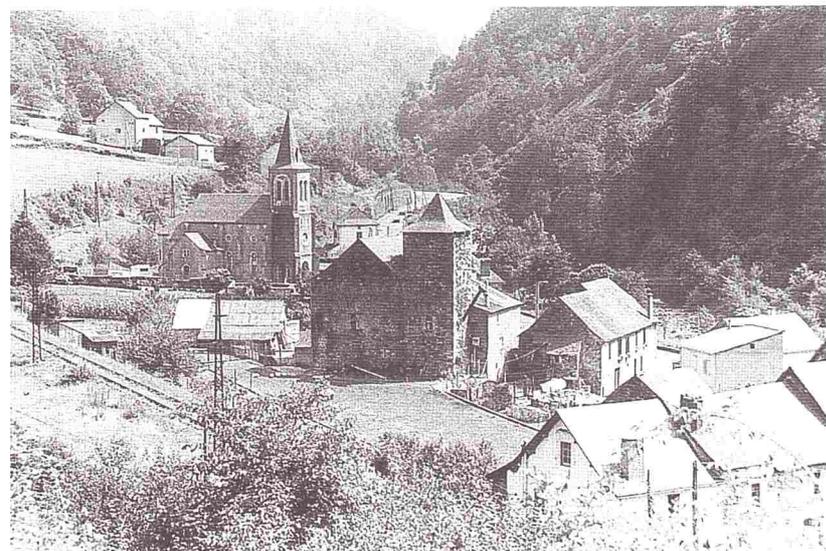
Bien qu'en partie arasée au niveau de la salle, la maison forte d'Eygun est celle dont le remarquable état de conservation permet le mieux d'envisager l'aspect général et l'élévation que pouvaient avoir les autres édifices de ce groupe. Sainte-Colome, également arasée, est en ruines et les tours de Béost et Osse ne sont que peu, voire pas visibles de l'extérieur, car elles ont été rabaissées et couvertes par une toiture, qui est également celle de la salle (fig. 11). Pour s'en tenir à l'exemple d'Eygun, la salle et la tour présentaient à l'origine une élévation relativement importante : au moins trois étages pour la première et quatre pour la seconde.

L'accès se faisait au rez-de-chaussée, par une porte donnant dans le corps d'entrée, au pied de l'escalier. Celui-ci conduisait au premier étage de la tour, d'où une porte ouvrait sur la salle. Cette



Fig. 8 (ci-dessus). Sainte-Colome (faces nord et est).

Fig. 9 (ci-dessous). Eygun (face nord).



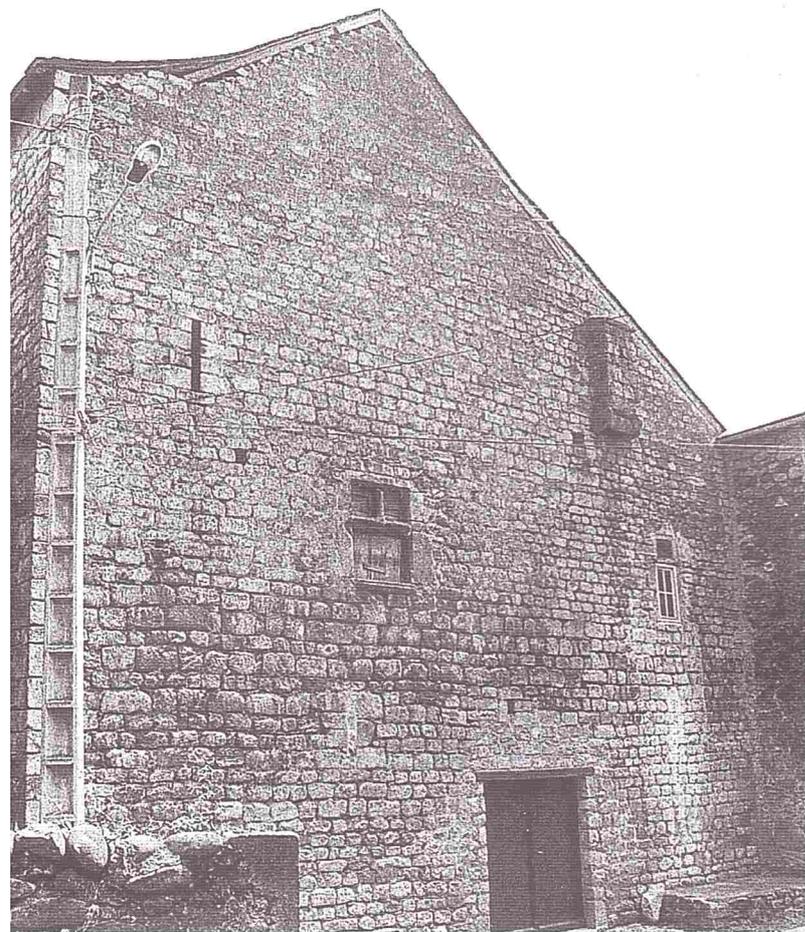


Fig. 11. Osse (face ouest).

dernière ne disposait pas d'accès direct de plain-pied et c'est également par le corps d'entrée que l'on y pénétrait.

La remarquable homogénéité de ce groupe est à souligner. Il est possible, dans ce cas, de parler d'un modèle commun qui a également été mis en œuvre dans les maisons fortes de Castet et de Gère, qui ne sont pas présentées ici.

DES DEMEURES À L'ASPECT DÉFENSIF

Au vu des exemples de Sainte-Colome, Castet ou Uzès, Jean-Baptiste Laborde et Paul Lorber envisageaient que ces édifices, du fait de la présence d'archères et de l'absence de cheminée, "servaient de réduits de défense et non de logis habituel"⁷. Toujours à propos de ceux-ci, Jacques

Gardelles pensait, pour sa part, qu'ils ne pouvaient "avoir eu de grande valeur militaire"⁸. Rapportées à l'ensemble de notre corpus, ces positions doivent être nuancées et complétées.

L'absence de cheminée, dans l'état initial de ces maisons fortes, n'est pas un argument suffisant pour leur dénier toute fonction résidentielle. Le fait est avéré par ailleurs : pour en rester à des exemples géographiquement proches, certaines salles gasconnes, clairement vouées à l'habitat, ne disposaient pas non plus d'un tel élément⁹. Dans les maisons qui nous occupent, la vocation résidentielle est attestée : le premier étage des tours-salles et des salles avec tour d'angle est toujours doté de fenêtres – parfois pourvues de coussièges (Béost 2, Gère, Borce 1) –, d'un évier et de latrines. De tels éléments sont également présents au premier et/ou au deuxième étage des tours maîtresses de Borce 1 et d'Etsaut. On ne sait, en revanche, quelle était la disposition des salles qui y étaient associées : la disparition de celle de Borce 1 et les modifications intervenues dans celles d'Etsaut et de Lescun empêchent de se prononcer à ce sujet.

Au-delà de ces éléments de confort, relatif mais indéniable, l'aspect que revêtaient ces habitations nous échappe pour une bonne part. Signalons simplement que les niveaux étaient séparés par des planchers reposant sur des corbeaux et/ou des retraits des murs. Pour le reste, il faut se contenter d'envisager que des cloisonnements ont pu diviser l'espace intérieur et que les niveaux supérieurs ont été dévolus à une ou plusieurs chambres : à défaut d'autre aménagement, la présence de fenêtres – attestées dans l'état médiéval à Béost 2, Iseste, Borce 1, Lescun et Etsaut – indique qu'il s'agissait là d'étages habitables.

7. Laborde ; Lorber 1932, 324.

8. Gardelles 1972, 51.

9. Séraphin 1999, 21.

Le cas particulier des salles possédant un corps d'entrée et une tour est enfin à souligner. Là apparaît une notion de réception qui n'existe pas dans les autres maisons fortes. Une porte d'entrée sculptée (Eygun – fig. 12 –, Assouste) donne sur l'escalier, qui débouche au premier étage de la tour dans une petite pièce voûtée. Passage obligé pour accéder à la salle, souvent éclairé par une fenêtre géminée (Assouste, Béost 2, Sainte-Colome), cet espace révèle un souci du décor manifeste : culots et clef de voûte respectivement ornés de masques et d'une fleur à Sainte-Colome, porte dont les coussinets sont agrémentés de visages de pierre à Eygun.

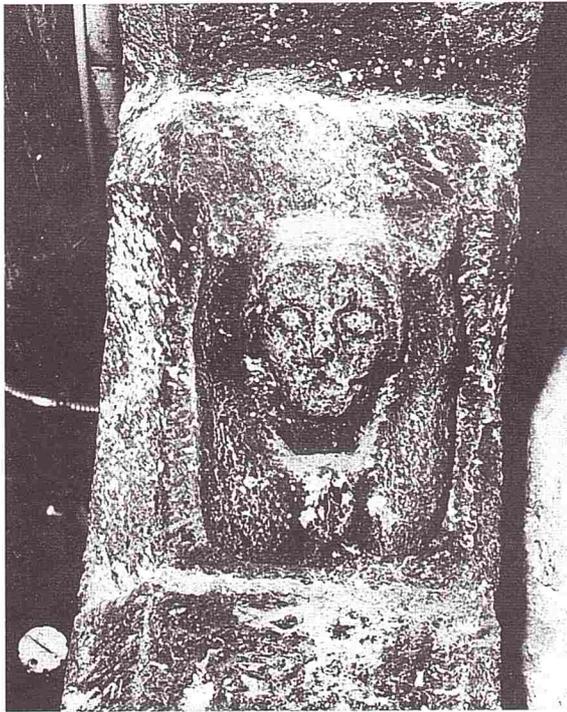


fig. 12. Eygun, coussinet sculpté de la porte d'entrée.

Quel que soit le type de plan adopté, le rez-de-chaussée n'a, quant à lui, jamais été destiné à l'habitation. Très faiblement éclairé et sans aménagement particulier (hormis quelques niches parfois : Béost 2, Etsaut), ce niveau était certainement voué au stockage. L'existence d'une citerne, dans la partie basse de la tour à Sainte-Colome, conforte cette idée.

A cette fonction résidentielle – pour le moins fruste, il faut en convenir – s'ajoutait une fonction militaire, limitée cependant à sa plus simple expression, celle de la défense passive d'ailleurs plus symbolique que réellement efficace (trait commun à nombre de maisons fortes).

Des murs épais – jamais moins d'un mètre – présentant parfois un renflement à la base (Béost 2, Gère) et des archères sont les éléments les plus immédiatement perceptibles de l'aspect défensif de ces demeures. D'ordinaire réparties sur toutes les faces du bâtiment et à tous les étages, ces dernières sont généralement plus nombreuses au rez-de-chaussée (mais elles ont, dans ce cas, joué un rôle d'éclairage, même si celui-ci demeurerait médiocre). Tel est également le cas de l'archère située assez haut, dans l'axe de l'escalier à Sainte-Colome, Osse, Eygun et Béost 2. Les archères à embrasure obliques sont au contraire, toujours situées, aux niveaux supérieurs (au 2nd étage à Béost 2 et Borce 1).

Au-delà de ces aspects défensifs les plus évidents, les accès depuis l'extérieur et les communications intérieures contribuaient à accroître la mise en sécurité de la demeure. Les maisons fortes d'Etsaut et de Lescun ne possédaient pas à l'origine d'accès direct à la tour et l'on ne pénétrait donc dans celle-ci que par la salle. Il est possible en d'autres cas d'envisager un rez-de-chaussée isolé des étages, ceux-ci ne pouvant être atteints que par l'extérieur, par une porte haute, à l'image de Borce 1. Remarquons également le souci défensif que matérialisent, dans toutes les demeures étudiées, de profonds trous de bâcle, notamment aux portes d'entrée mais aussi, souvent, aux fenêtres, y compris à l'étage. A cet égard, il est par ailleurs intéressant de noter que de tels aménagements ne concernent pas uniquement les ouvertures donnant sur l'extérieur, mais existent aussi sur des portes entre salle et tour (Etsaut, Sainte-Colome) ou entre corps d'entrée et salle (Béost 2, Sainte-Colome).

La présence de galeries extérieures, qui ont également pu jouer un rôle défensif, est parfois attestée (Gère, Sainte-Colome, Borce 1). Seule des maisons fortes étudiées ici, la tour d'Etsaut permet d'envisager la configuration initiale des parties hautes de ces édifices. Les murs,

vraisemblablement crénelés¹⁰ et débordant au-delà du toit (dans lequel était nécessairement pratiqué un passage permettant de passer dessus¹¹), étaient ajourés de meurtrières (une sur chacune des faces).

Notons encore à propos de l'aspect défensif de ces maisons fortes, l'absence d'enceintes extérieures. Talus ou fossés ne sont attestés dans aucun des cas considérés et, si l'on ne peut formellement exclure l'existence de murs de pierre (cette protection est avérée à Sainte-Colome) ou de palissades, de telles structures n'ont pu revêtir, comme de juste, qu'une ampleur et une efficacité limitées.

Il convient, en dernier lieu, de ne pas négliger l'aspect symbolique et "spectaculaire" de ces demeures fortifiées. Le plus souvent implantées au cœur des villages, hautes, massives et, surtout, en forme de tour ou dotées d'une tour, elles ne pouvaient que se détacher des maisons environnantes, dont bon nombre étaient construites en bois et en terre¹².

DES MAISONS ÉDIFIÉES ENTRE LE XII^e ET LE XIV^e SIÈCLE

La datation des maisons fortes étudiées ici est, *a priori*, chose malaisée ainsi que l'illustre le cas de celle de Sainte-Colome. Cet édifice, depuis longtemps reconnu par les chercheurs, a été daté, selon les auteurs, du XII^e siècle (Ch. Le Cœur, L. Couet-Lannes), du XII^e ou du début du XIII^e siècle (J. Gardelles), du XIII^e siècle (P. Gibert), du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (G. Guérin)¹³. On le voit, les incertitudes sont grandes.

Le problème est d'autant plus aigu que ces maisons sont souvent d'une grande simplicité et ne présentent pas toujours, loin de là, d'éléments

"datants", auxquels l'histoire de l'art fait généralement appel. Ajoutons à cela, l'absence de données issues de fouilles archéologiques et l'on comprend alors les difficultés en la matière. J. Gardelles considérait d'ailleurs, pour sa part, que "le plan et les dispositions [des tours-salles des vallées pyrénéennes] n'ont pas changé des temps romans au XVI^e siècle"¹⁴. De ce fait, les datations proposées ici le sont à titre d'hypothèse et résultent d'une approche réalisée en deux étapes. Dans un premier temps, les éléments susceptibles d'être situés chronologiquement ont été dégagés pour chacune de ces maisons. Ensuite, ceux-ci ont été mis à contribution au regard de l'ensemble du corpus, ce qui permet de discerner, dans leurs grandes lignes, des évolutions s'inscrivant dans une fourchette chronologique comprise entre le XII^e et le XIV^e siècle, longue période au cours de laquelle ont été édifiées les demeures qui nous occupent.

Les techniques de construction ne contribuent que pour une faible part à éclairer la question de la chronologie des maisons fortes étudiées. Tout au plus, doit-on souligner le cas exceptionnel de Lescun, où le grand et moyen appareil de blocs soigneusement taillés et assisés (fig. 13) – à

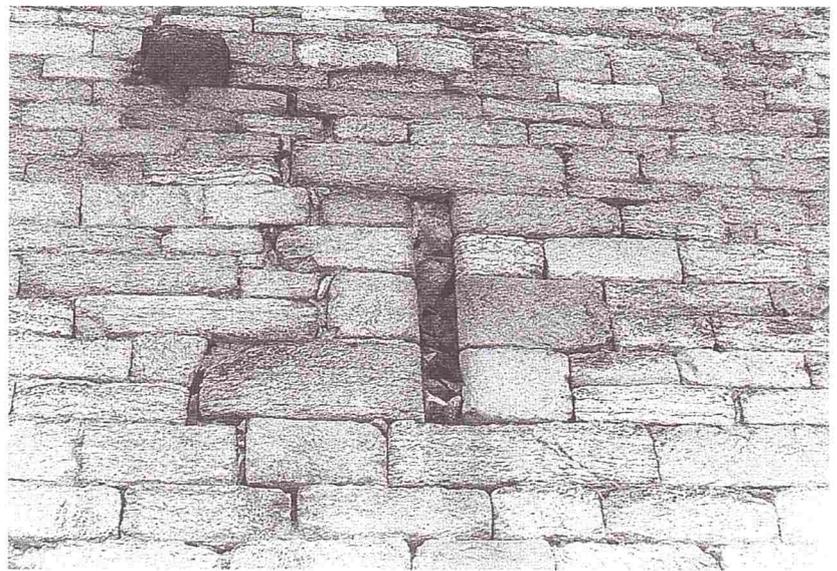


Fig. 13. Moyen appareil : Lescun (face nord).

10. A l'image de ceux de la maison forte (dite "le Château") de Castet en vallée d'Ossau. Le crénelage de la tour a été restitué – à partir d'éléments existants – lors d'une restauration à la fin du XIX^e siècle. Celui de la salle, quoi que très endommagé, est encore perceptible, notamment côté ouest (publication en préparation ; cf., en attendant, Berdoy 2000).

11. A Castet, la salle était couverte selon le même principe qu'à Etsaut et une porte permettait de passer sur le toit depuis la tour.

12. Cf. Berdoy 1999.

13. Le Cœur 1877, 172 ; Couet-Lannes 1976, n.p. ; Gardelles 1972, carte X ; Gibert dans Gardelles 1986, 69 ; Guérin, dossier MH, DRAC Aquitaine.

14. Gardelles 1972, 74.

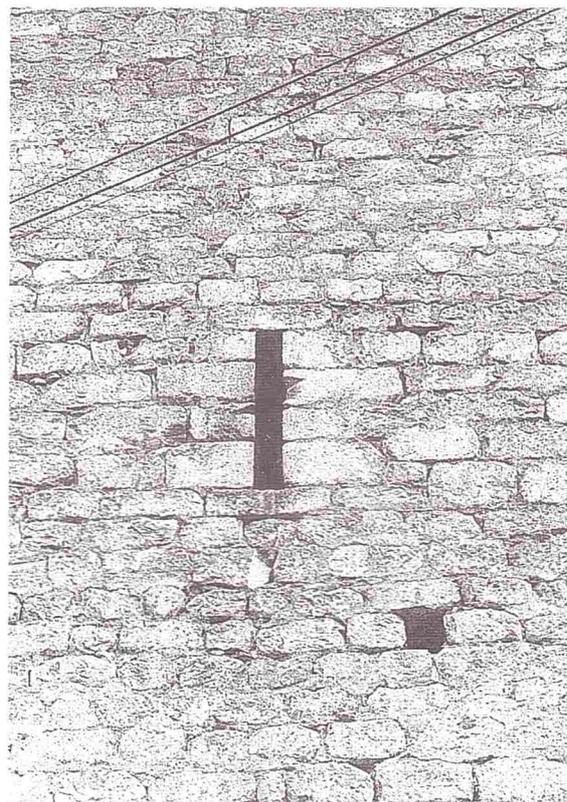
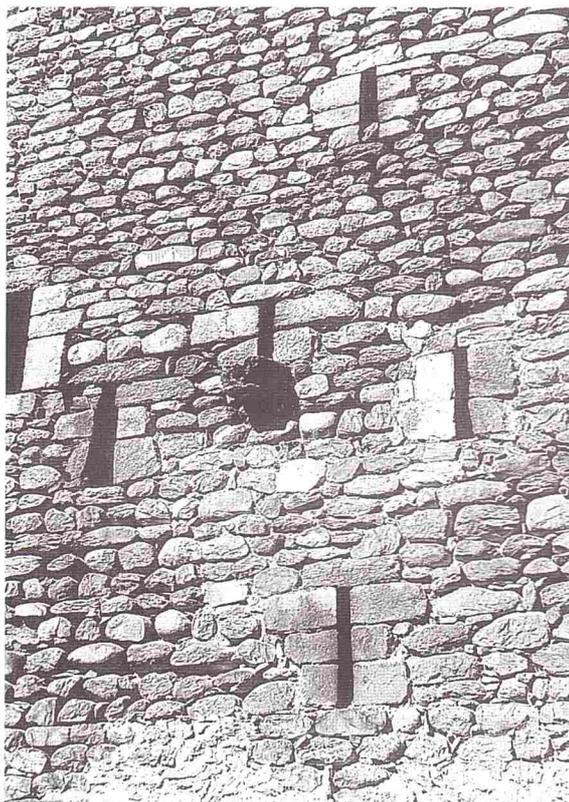


Fig. 14

Fig. 15

Fig. 14. Appareil de alets : Etsaut (face sud).

Fig. 15. Appareil de moellons : Osse (face ouest).

rapporter au XII^e siècle – est à rapprocher de celui mis en œuvre dans les chevets des églises romanes de la région (Jouers, Osse, Cette, Assouste...). Les autres maisons fortes présentent des maçonneries de moellons et/ou de galets disposés en assises réglées (fig. 14, 15), technique qui tranche avec l'appareil moins soigné des époques moderne et contemporaine, mais qui n'offre pas d'indices d'évolution susceptibles d'affiner une chronologie comprise entre la fin du XII^e siècle et le XIV^e siècle.

L'évolution du plan des maisons fortes étudiées est, en revanche, un élément pouvant, conjugué à d'autres, être pris en compte en matière de datation. De fait, toutes nos observations conduisent à considérer les "salles à tour maîtresse intégrée" et les "tours-salles" comme des édifices antérieurs à ceux qui présentent un plan plus complexe associant une tour d'angle et un corps d'entrée à une salle. Si les deux premiers types de maisons fortes évoqués sont à situer conjointement dans une fourchette chronologique comprise entre le XII^e et le XIII^e siècle (vraisemblablement 1^{ère} moitié), le modèle des

"salles avec tour d'angle" s'est, quant à lui, développé à partir du XIII^e siècle et a perduré au XIV^e.

Parallèlement à ce changement touchant au plan adopté, il importe également de noter une évolution se traduisant par un souci accru de confort d'une part, et par un caractère ostentatoire plus marqué de ces demeures, d'autre part. Aux fenêtres géminées de petite taille héritées de l'époque romane (Béost 1) succèdent des baies de dimensions plus importantes (Borce 1, Assouste, Sainte-Colome...), qui offrent plus de clarté aux niveaux d'habitation ; cette évolution se poursuit, en outre, avec l'ouverture de fenêtres à meneau dès la fin du Moyen Age (Osse, Eygun). C'est également à partir de cette époque que sont construites des cheminées dans des demeures qui, à l'origine, en étaient dépourvues (Béost 1 et 2, Iseste, Osse). D'aspect moins fruste, ces maisons s'enrichissent par ailleurs de décors (Assouste et Eygun sont, à ce titre, les exemples les plus marquants), qui participent certainement d'une volonté d'apparat. Celle-ci est également

manifeste au regard de la distribution des espaces intérieurs : l'apparition d'un corps d'entrée dans les maisons fortes les plus tardives (XIII^e-XIV^e siècles) permet ainsi de disposer d'un espace de réception au décor soigné, nettement distinct du rez-de-chaussée, voué au stockage, et du premier étage de la salle, lieu de vie.

ABBAYES LAÏQUES ET DOMENGEADURES, RÉSIDENCES DE LA PETITE NOBLESSE BÉARNAISE

Plus encore que la dénomination de "château", restée jusqu'à nos jours attachée à la plupart des maisons fortes des vallées béarnaises, le caractère défensif de ces demeures et surtout leur aspect général tendent à les identifier à des maisons nobles. Tours-salles, tours maîtresses ou tours d'angle contribuent en effet à asseoir cette symbolique de résidences aristocratiques¹⁵, qui devaient nettement se distinguer de l'habitat médiéval environnant. Or, en l'absence de châteaux vicomtaux dans les vallées – à l'exception notable et maintes fois soulignée de celui de Castet-en-Ossau –, à qui rapporter ces maisons fortes, si ce n'est aux domengers ou abbés laïques qui, après les douze barons de Béarn, constituaient le gros de la noblesse béarnaise ?

Le nom resté attaché à certaines d'entre elles (*Abadie* pour Béost 1, *Apathie* pour Borce 1, *Badie* pour Sainte-Colome¹⁶) est un indice sérieux accréditant l'idée selon laquelle quelques unes de ces demeures ont pu être, au Moyen Âge et jusqu'à la Révolution, des abbayes laïques (*abadies* en béarnais)¹⁷. Leur localisation, à proximité immédiate de l'église – constante caractérisant les "maisons abbatiales" – plaide également en ce sens, même si cette règle souffre des exceptions. Ainsi, la maison forte *Badie* de Sainte-Colome se trouve-t-elle isolée, à quelque distance du village et de l'église. Au contraire, à Assouste, la maison forte jouxte le lieu de culte (fig. 10), mais aucune abbaye laïque n'est attestée en ce lieu, alors que l'*ostau deu senhor de Beoo* y est dénombré en 1385.

Peut-on établir un lien entre cet *ostau* et la maison forte ? Cela paraît probable. De même, toujours en 1385, l'*ostau de Guiraut, senhor d'Iseste*, ne correspond-il pas au *Domec* que nous avons étudié dans ce village ? Et ceux des *domengers* de Gayrosse, à Osse, et d'Arudy, à Etsaut, également recensés à la fin du XIV^e siècle¹⁸, ne sont-ils pas à mettre en relation avec les maisons fortes conservées dans ces localités ? L'identification des possesseurs des édifices étudiés ici – autre volet de la question qui fait actuellement l'objet d'une recherche particulière¹⁹ – passe par le biais d'une démarche régressive, mettant notamment à contribution les aveux et dénombremments de l'époque moderne. Cette étude au cas par cas, village par village, vise non seulement à connaître les possesseurs des maisons fortes de notre corpus, mais également à retrouver ceux dont les demeures ont disparu ou ont été trop modifiées après le Moyen Âge pour que le bâti médiéval soit encore perceptible²⁰. Il importe en effet, à terme, de replacer les quelques maisons présentées ici dans un contexte plus général de la société seigneuriale, afin de percevoir au plus près quelle était exactement la densité et le rôle de l'aristocratie dans les vallées béarnaises. Nous disposerons alors d'éléments de comparaison avec le piémont d'une part (la montagne a-t-elle été de ce point de vue un espace si particulier ?) et, d'autre part, à une plus large échelle, avec d'autres régions de l'Occident médiéval.

DE L'USAGE DU TERME MAISON FORTE

Pour finir, on ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur le terme maison forte employé ici.

La multiplication des recherches sur le thème de l'habitat seigneurial a montré que la définition de la maison forte, résidence de l'aristocratie chevaleresque, proposée par Marc Bloch (motte, tour et basse-cour)²¹, apparaissait comme réductrice. Face à la multiplicité des cas de figure

15. Cf. par exemple Gardelles 1985.

16. Source : états de sections du XIX^e siècle.

17. Sur cette question, voir le récent état des lieux de B. Cursente (à paraître).

18. Dénombrement de 1385 publié par P. Raymond (1873).

19. Prospection thématique portant sur l'habitat aristocratique dans les trois vallées béarnaises (1998, 2002) ; opération financée par le Ministère de la Culture et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

20. Cf. à titre d'exemple Berdoy à paraître.

21. Bloch 1940, II, 27.

observés et, corrélativement, du vocabulaire employé, le colloque de Pont-à-Mousson visait, en 1984, à trancher et, *in fine*, à proposer une définition plus juste de la maison forte. Les actes de ce colloque ont montré combien était difficile, voire illusoire, une telle tentative et la conclusion de Jean-Marie Pesez en est l'illustration la plus éclatante²².

Le quart sud-ouest de la France n'était pas représenté à Pont-à-Mousson mais, en 1987, Gérard Pradalié, faisant le point sur la région Midi-Pyrénées, soulignait que là, également, "le terme de maisons fortes est employé avec une grande imprécision"²³. Fallait-il par exemple "ranger les 'châteaux gascons', qui apparaissent à la fin du XIII^e siècle, dans la catégorie des maisons fortes ?". Non d'un certain point de vue, oui d'un autre. Cette hésitation n'était pas sans rappeler le *Sic et non : archéologie et histoire de la maison forte alsacienne* de Joëlle Burnouf et Bernard Metz²⁴, dans les actes de Pont-à-Mousson.

Malgré la poursuite des recherches, le problème n'est toujours pas résolu : si Jacques Gardelles parlait alternativement de "petit château" ou de "maison forte", plus récemment, Gilles Séraphin penche par exemple pour considérer les "salles" et les "châteaux gascons" comme "un modèle de maisons fortes"²⁵, mais sans aborder les critères l'ayant conduit à opter pour ce terme.

L'aurait-il fait, il y a fort à parier que ceux-ci n'auraient pas été pleinement en accord avec la récente définition d'André Debord²⁶. Ainsi, dans le Gers, les "châteaux" de Sainte-Mère, Puyarden et Larresingle, appelés *domus* à la fin du XIII^e siècle, ou la "tour-salle" d'Estrépouy, dite *ostal* en 1300, ne pourraient-ils figurer dans le groupe "des édifices qualifiés de *fortis domus*, *fortalicium* ou [par] des expressions équivalentes, qui ne sont pas des châteaux (*castrum*) mais tout de même autre chose qu'une simple résidence (*domus*)". Il en irait de même pour les "maisons fortes" étudiées par

Christian Normand au Pays Basque qui, si elles se distinguent bien des *castrî*, *castillos* et autres *castets*, mentionnés dans les archives de Navarre, n'en sont pas moins désignées par les seuls noms de *casas*, *salas* ou *hostaus*²⁷. Une remarque identique peut être faite pour le Béarn : aux rares *castegs*, dénombrés par exemple en 1385²⁸ répondent les *ostaus* des *senhors*, *domengers* et *abats*.

L'absence d'éléments de défense active (fossés, murs d'enceinte, tour-porche), autre composante de la définition d'A. Debord, éliminerait également la plupart des édifices retenus par G. Séraphin et l'ensemble de ceux que Ch. Normand et moi-même avons eu à étudier. Enfin, la détention de la haute justice par le possesseur de la maison forte achèverait de disqualifier toutes les demeures de nobles navarrais et béarnais, autres que celles des rois de Navarre et des vicomtes de Béarn, seuls détenteurs de celle-ci.

Hors du Sud-Ouest, et pour s'en tenir à un seul exemple, la majorité des "maisons fortes" recensées par Gérard Giulato en Lorraine²⁹ ne répondraient par non plus à ces éléments de la définition d'A. Debord. Faut-il alors qualifier ces demeures de "simples résidences aristocratiques" qu'A. Debord caractérise notamment par les éléments de la seule défense passive ? G. Giulato fait, pour sa part, la différence entre "maison forte" et "maison seigneuriale", mais cette dernière est pour lui non fortifiée. Où s'arrête la fortification passive, où commence la non fortification ?

Sic et non. Le problème semble insoluble et chacun en est réduit à spécifier "sa" définition de la maison forte³⁰. J'ai, pour ma part, en attendant que soient identifiés les possesseurs de ces demeures, retenu le terme maison forte dans une acception "archéologique" que ne reniait pas J.-M. Pesez dans sa conclusion du colloque de Pont-à-Mousson : "les archéologues font occasionnellement usage de l'appellation maison

22. Pesez 1986.

23. Pradalié 1990, 135.

24. Burnouf & Metz 1986.

25. Séraphin 1999. Avec encore parfois une hésitation : "Simple logis, le château gascon n'est donc qu'une composante, parmi d'autres, de châteaux dont la réalité a pu être très diverse" (p. 12).

26. Debord 2000, 214-216.

27. Normand 1999, 38.

28. Raymond 1873.

29. Giulato 1992.

30. C'est, par exemple, ce qu'ont fait Ch. Normand (p. 37-38) et G. Giulato (p. 35 ; on remarquera qu'aucune précision n'est donnée quant au droit de ban).

forte pour désigner des édifices dont le statut est inconnu : le niveau social des habitants ne peut lui-même être que conjecturé. Mais l'emploi du terme se justifie par le fait qu'il s'agit d'habitations présentant quelques éléments défensifs, ou paraissant par leur implantation avoir joué un rôle militaire"³¹.

SIMILITUDES OU ORIGINALITÉ ?

Qualifier les maisons fortes des vallées béarnaises comme telles peut, en l'état actuel de la recherche, également se justifier au vu des similitudes que celles-ci présentent avec d'autres maisons fortes étudiées par ailleurs. J. Gardelles avait, en son temps, souligné les parentés entre les tours-salles aquitaines et les *casas-torres* du nord de la péninsule Ibérique, type également rapproché des *Turnburgen* germaniques ou des *pele-towers* britanniques. De nouvelles études, tant la présente en Béarn, que celle de Ch. Normand en Basse-Navarre, celle de J. L. Orella Unzué et X. Estévez Rodriguez en Guipuskoa ou celle de G. Séraphin en Gascogne, permettent d'enrichir le corpus de ces tours-salles et d'en mieux percevoir les traits communs. Qu'en est-il, en revanche, du groupe original reconnu par J. Gardelles en Béarn, constitué de la partie primitive du château de Pau, des édifices d'Uzos, Castet, Sainte-Colome, auxquels il faut désormais ajouter Assouste, Béost 2, Eygun et Osse ? Si aucune maison forte de ce type n'a été identifiée à ce jour par Ch. Normand au Pays Basque, certains des châteaux gascons étudiés par G. Séraphin s'en rapprochent en revanche. Les cas les plus frappants semblent être ceux de Mothes (commune de Condom, Gers) et celui de Balarin³², même si les dimensions de ces édifices sont légèrement plus importantes que celles de notre groupe béarnais (hors œuvre 10-11 m x 15-18 m contre 9 m x 11 m). La différence majeure tient cependant, à mes yeux, à l'aspect à la fois archaïque et fruste des maisons fortes des vallées béarnaises, et ce quels que soient le type de plan adopté et l'époque de construction de ces édifices. Cette simplicité, soulignée à plusieurs reprises par J. Gardelles à propos des maisons

fortes de la partie occidentale de la chaîne pyrénéenne, tient, à mon sens, notamment aux matériaux employés, plus difficiles à travailler par exemple que le calcaire tendre de Gascogne. Au-delà de ce fait, il faut également remarquer que nombre de ces maisons fortes ont conservé leur aspect médiéval ou n'ont subi que des remaniements ponctuels (perçement de baies, modification des parties hautes) qui n'ont guère atténué leur simplicité. Il n'est que de considérer, à l'inverse, des demeures dont l'origine médiévale ne fait guère de doute mais qui ont été transformées ou reconstruites à l'époque moderne : "châteaux", manoirs ou gentilhommières d'Arette, de Bedous, d'Espalungue, de Béon, etc.

NOTICES

ASSOUSTE (COMM. D'EAUX-BONNES)

La maison forte d'Assouste est située immédiatement au nord de l'église, à l'extrémité septentrionale du village (fig. 11). Elle n'a pu être vue qu'extérieurement.

Cette maison est composée d'une salle rectangulaire et d'une tour carrée, à l'angle nord-est de celle-ci (fig. 10). Ce plan rappelle celui de plusieurs autres maisons fortes de notre corpus. Il laisse à penser que la porte de la face orientale donne accès à un corps d'entrée situé dans l'angle formé par les murs est de la salle et sud de la tour. La maçonnerie associe moellons et galets.

Si des fenêtres à meneau et à croisillon ont été percées au cours de l'époque moderne et ont pu remplacer des baies plus anciennes, il subsiste néanmoins des ouvertures datant du Moyen Âge. Il s'agit de quatre archères, situées au rez-de-chaussée, à raison de deux sur la face ouest (obstruées) et de deux sur la face sud. Les linteaux de ces dernières sont ornés d'un motif trilobé, en partie effacé en raison de l'usure de la pierre. Trois linteaux de fenêtre géminée sont par ailleurs utilisés en réemploi sur les faces est (1^{er} étage d'une construction rapportée contre la tour) et ouest (rez-de-chaussée et 2^e étage). Ce sont, dans tous les cas, des linteaux monolithes entaillés par les cintres en arcs brisés des baies. L'un d'eux (face ouest au rez-de-chaussée) comporte en outre un

31. Pesez 1986, 333.

32. Séraphin 1999, 15, 16 et 30.

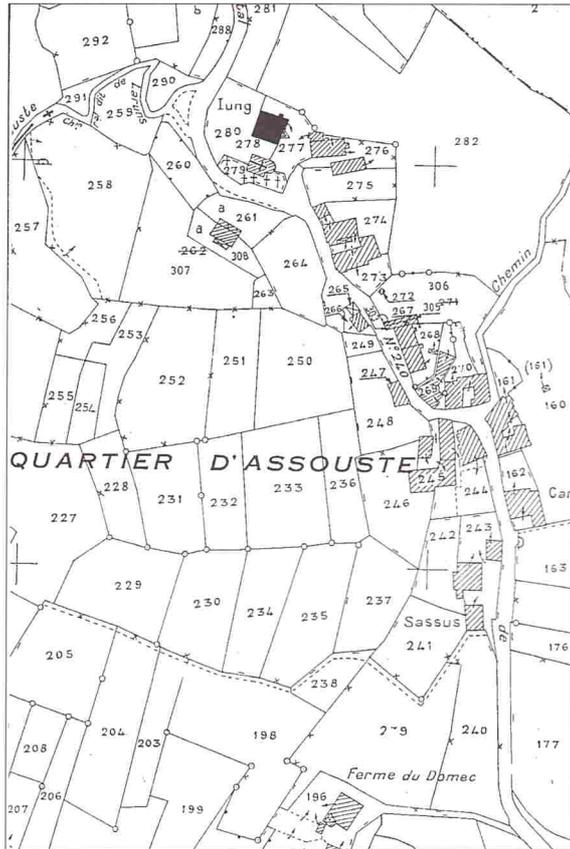


Fig. 16. Extrait du plan cadastral d'Assoste.

décor de rosace dans un cercle. Une autre fenêtre géminée – en place pour sa part, à l'exception d'une colonnette rapportée – s'ouvre sur la face est, au 1^{er} étage de la tour. Les cintres des deux baies sont entaillés d'un petit lobe médian et s'inscrivent dans un imposant linteau ajouré d'un décor trilobé. Enfin, la face est est dotée, au rez-de-chaussée, d'une porte médiévale dont le linteau droit repose sur des coussinets, chacun décoré d'un visage sculpté malheureusement très endommagé.

D'un point de vue chronologique, le style des fenêtres géminées et la nature des décors peuvent se rapporter au XIII^e siècle.

BÉOST 1

L'une des maisons fortes de Béost se trouve à l'ouest de l'église, séparée de celle-ci par une venelle (fig. 17). Elle a subi de profondes transformations dès le Moyen Âge. Le premier état

médiéval consiste en une tour-salle massive, de plan rectangulaire (fig. 18). Une destruction partielle – apparemment liée à la construction de la dernière travée de l'église – en a réduit la longueur (dimensions actuelles 6 x 7 m environ). Les murs nord et sud de cette tour-salle, visibles dans la venelle, sont interrompus par des arrachements que ne masque pas totalement le parement de la face est. Cette dernière, ainsi que la tour d'angle carrée, accolée au sud, appartient à un deuxième état médiéval, caractérisé par un appareil très soigné de galets disposés en arête de poisson, alors que des moellons régulièrement assisés sont mis en œuvre dans le premier état de construction. Si le mur ouest de cette tour a disparu lors de remaniements à l'époque moderne, l'angle sud-ouest de celle-ci est toutefois encore matérialisé, au rez-de-chaussée, par une chaîne d'angle, ce qui permet de déterminer un plan de 3,5 m de côté environ.

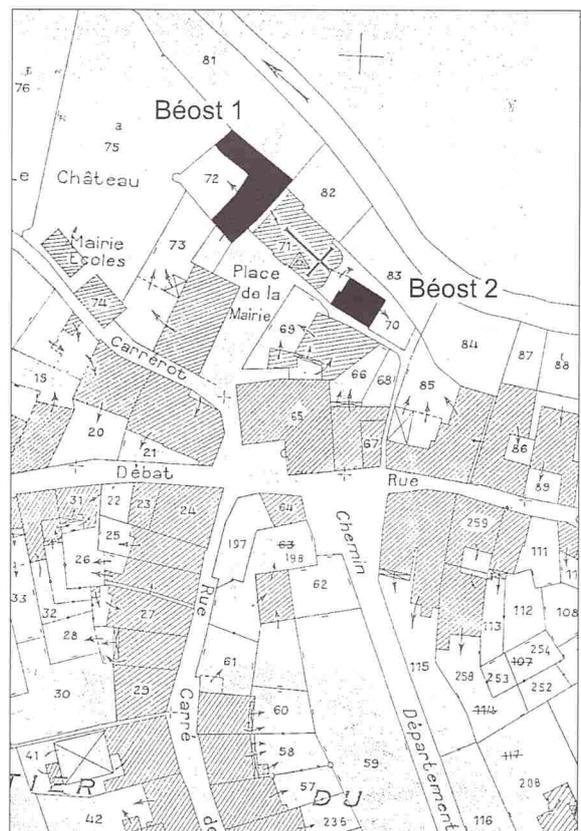


Fig. 17. Extrait du plan cadastral de Béost.

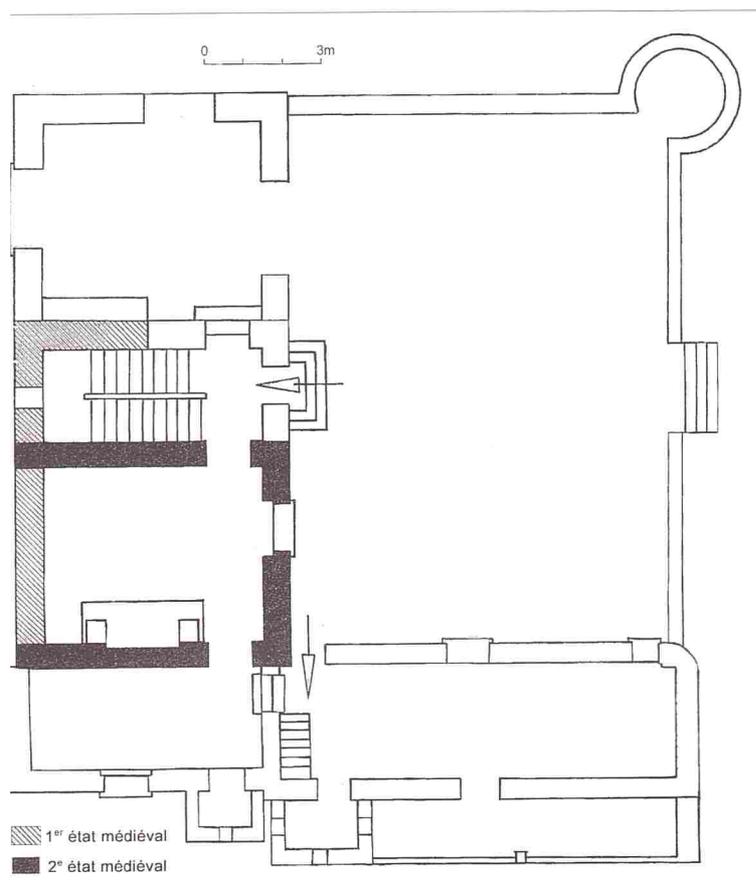


Fig. 18. Béost 1, plan (d'après J. Lauffray, 1956, SDAP Pau).

Divers corps de bâtiment ont été successivement ajoutés à ce noyau médiéval au cours des époques moderne et contemporaine.

Seulement, trois baies médiévales sont conservées. Deux d'entre elles, des fenêtres géminées situées au 1^{er} étage de la tour d'angle (faces est et sud) sont des réemplois provenant sans doute du premier état de la maison forte. De style roman, ces baies étroites présentent un linteau monolithe entaillé de façon à déterminer deux arcs en plein cintre. Une porte, à linteau monolithe reposant sur des coussinets, s'ouvre au 1^{er} étage, sur la face sud de la tour-salle. Porte haute à l'origine, elle a changé de destination lorsque la tour d'angle est venue flanquer l'édifice primitif. S'il existait peut-être par ailleurs, dans le premier état médiéval, une porte au rez-de-chaussée de la tour-salle, l'aspect de celles qui sont conservées aujourd'hui à ce niveau ne permet pas de juger de leur ancienneté.

Les transformations successives ont certainement occulté des éléments médiévaux tels les latrines ou l'évier présents dans les autres maisons de notre corpus. La cheminée, accolée au mur nord de la tour-salle, est attribuable à la fin de l'époque médiévale.

Si le style des trois baies médiévales est encore roman, la technique de construction de la tour-salle n'appartient pas en revanche à cette époque, ce qui incite à situer son édification à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e. Le second état médiéval peut être attribué, au vu de la qualité de la maçonnerie, au XIV^e siècle.

BÉOST 2

Béost abrite une seconde maison forte, également située à proximité immédiate de l'église, mais à l'est, et séparée de celle-ci par une petite cour (fig. 17). Le plan adopté (fig. 19) est celui d'une salle carrée (6 x 6 m) à laquelle est accolée, au sud-ouest, une tour (1,70 x 1,70 m). Celle-ci a été arasée selon la pente du toit actuel ce qui la rend quasiment invisible de l'extérieur ; seul un décrochement sur le mur ouest permet de deviner sa présence. A ces deux éléments s'ajoute un corps d'entrée qui flanque le côté occidental de la salle et vient s'appuyer sur le mur nord de la tour. Les faces sud et est de la maison reposent sur un soubassement de pierre, plus épais que le reste de l'élévation du mur et légèrement oblique. La maçonnerie est faite de galets et de moellons. Sur la face nord, quatre corbeaux contemporains de la construction et une rangée de dalles plates encastrées horizontalement dans le mur entre le rez-de-chaussée et le premier étage, témoignent d'un bâtiment annexe disparu. Les traces d'une autre construction adventice – postérieure à l'édification de la maison – sont matérialisées, légèrement plus bas que les précédentes, par des emplacements destinés à recevoir des poutres.

Cette maison comporte plusieurs types de baies médiévales. La salle est dotée d'archères à tous les niveaux : quatre au rez-de-chaussée (à raison de deux par face, côtés sud et est), une au 1^{er} étage sur la face nord (d'autres ont pu être remplacées

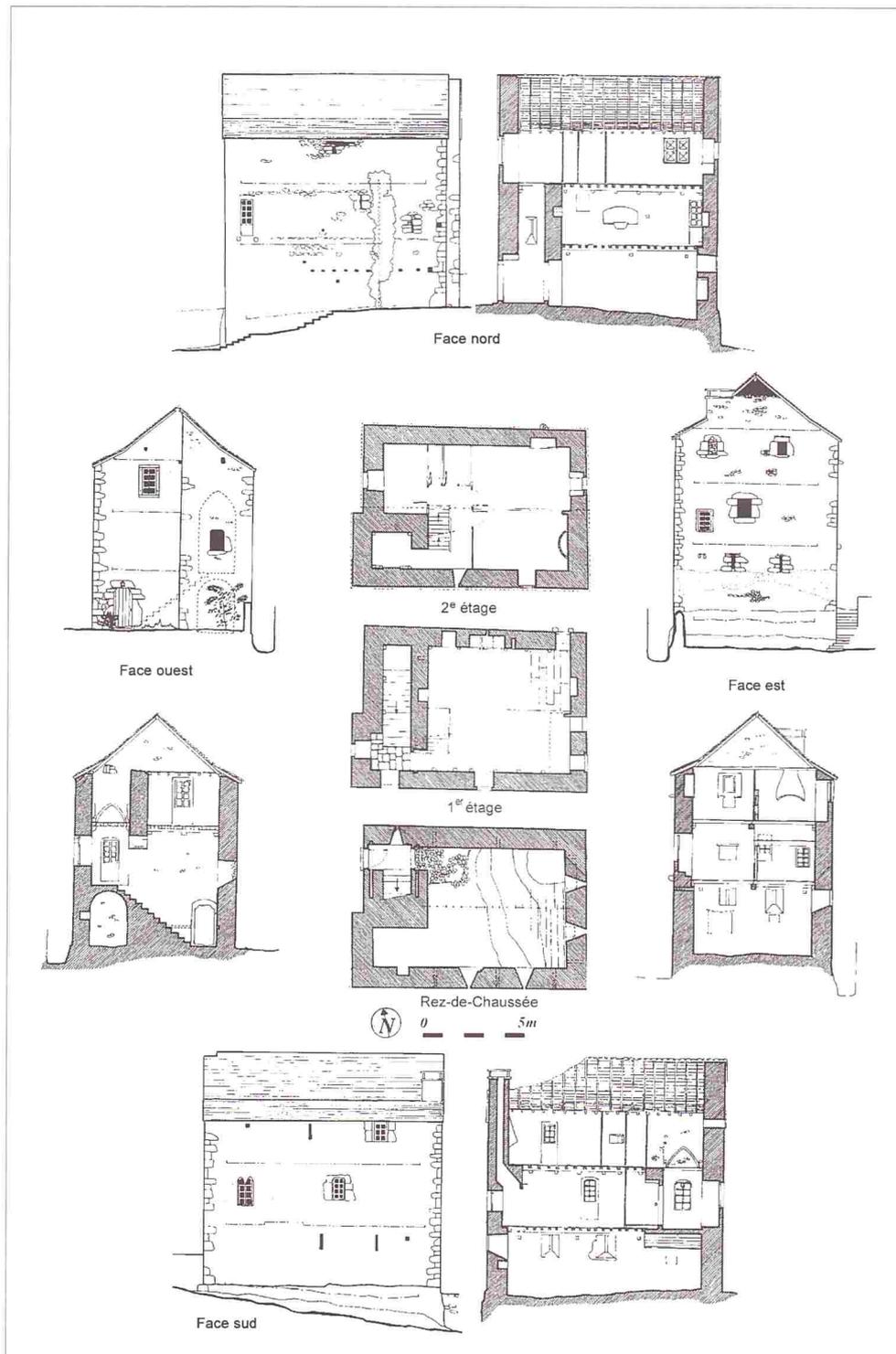


Fig. 19. Béost 2, relevés (B. Tisné, A. Berdoy, 1991).

par des ouvertures plus récentes), deux au 2^e étage (faces sud et nord, cette dernière présentant une embrasure oblique). Par ailleurs, le corps d'entrée est éclairé par une ouverture de ce type, dans l'axe de l'escalier (face nord). La face sud de la salle conserve en outre, au 1^{er} étage, une petite fenêtre rectangulaire aux coins supérieurs arrondis, dotée à l'intérieur d'une arrière-voissure. Une baie identique est présente, au même niveau, sur la face ouest de la tour. Celle-ci comporte par ailleurs, au 1^{er} étage également, mais sur la face sud, une fenêtre géminée à arcs brisés qui a perdu sa colonnette. Enfin, sur la face est de la salle du 2^e étage, une fenêtre en arc surbaissé échancré d'un petit lobe médian est obstruée et n'est visible que de l'extérieur. Une porte, au rez-de-chaussée sur la face ouest, possède un linteau droit reposant sur des coussinets ; elle est prolongée vers l'intérieur par une arrière-voissure. Dans la maison, deux autres portes du même type sont conservées : une au rez-de-chaussée, qui permet le passage entre le corps d'entrée et la salle – l'arrière-voissure absente ici est remplacée par une dalle de pierre plate –, l'autre entre le 1^{er} étage de la tour et celui de la salle. Les deux accès du rez-de-chaussée comportent de profonds trous de bacle. D'autres fenêtres ont été percées postérieurement, mais encore à l'époque médiévale.

Le corps d'entrée, doté d'un escalier en pierre, permet d'accéder au 1^{er} étage de la tour. Des degrés de bois faisaient manifestement communiquer ce niveau et les derniers étages (la maison comprend aujourd'hui un 2^e étage et un niveau de combles ; ce dernier a été sensiblement modifié en raison de l'arasement du bâtiment).

Dotée d'une voûte en berceau dans sa partie basse, la tour était également voûtée entre le 1^{er} et le 2^e étage. De cet aménagement, seuls subsistent actuellement des culots à chaque angle de la pièce, le départ de deux nervures et, entre celles-ci, un arc brisé.

Les éléments médiévaux de l'aménagement intérieur se limitent à des latrines en encorbellement (remplacées par une baie, il n'en reste que deux corbeaux) et un évier, tous deux situés au 1^{er} étage, sur la face nord. Les planchers reposaient sur des retraits des murs (entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, faces nord et sud) et sur des corbeaux. Les deux cheminées présentes aux

étages sont postérieures à la construction. L'installation de l'une d'elles a d'ailleurs conduit à l'obturation de la fenêtre en arc surbaissé, signalée plus haut, et au percement d'une nouvelle baie à proximité.

Cette maison forte a pu être édifée dans le courant du XIII^e siècle (2^e moitié ?), si l'on se fie notamment au style de la fenêtre géminée, de la fenêtre en arc surbaissé ou de la voûte du 1^{er} étage de la tour.

BORCE I

Cette maison forte (actuelle mairie), située dans la partie sud du village à proximité de l'église (fig. 21), a fait l'objet en 1989 d'une réhabilitation qui a sensiblement modifié son aspect. La description donnée ici est celle de la tour avant travaux (fig. 2).

A cette tour carrée (8,50 x 9 m) d'environ 15 m de hauteur (fig. 20), s'ajoutait à l'origine une salle rectangulaire dont les vestiges arasés ont été mis au jour puis détruits lors de travaux de décaissement destinés à la création d'une place ³³.

Les murs épais (1 m à 1,20 m) sont montés en galets à l'exception de deux assises de pierres plates au niveau du 1^{er} étage sur les faces nord et sud.

Des baies médiévales, les meurtrières (au nombre de 10) sont les plus nombreuses. Leur répartition est très inégale selon les façades : 6 sur la face nord, 2 sur la face ouest, 2 sur la face sud, aucune sur la face est. Leur disposition par étage est à peine plus homogène puisque l'on en observe 3 au rez-de-chaussée, 2 au 1^{er} étage et 5 au 2^e étage. Parmi ces dernières deux types différents sont à distinguer : à embrasure axée pour deux d'entre elles (comme celles des autres étages d'ailleurs) ou à embrasure oblique pour les autres. Au 2^e étage également, sur la face nord, une belle fenêtre géminée dotée de coussièges est conservée. La base et le chapiteau de la colonnette sont ornés de feuilles stylisées ; le chanfrein des piédroits et des arcs brisés est, quant à lui, décoré de demi-sphères. Cette baie, mise en place à l'époque médiévale, l'a cependant été postérieurement à la construction ainsi qu'en témoignent la reprise du mur à ce

33. Berdoy 1991a.

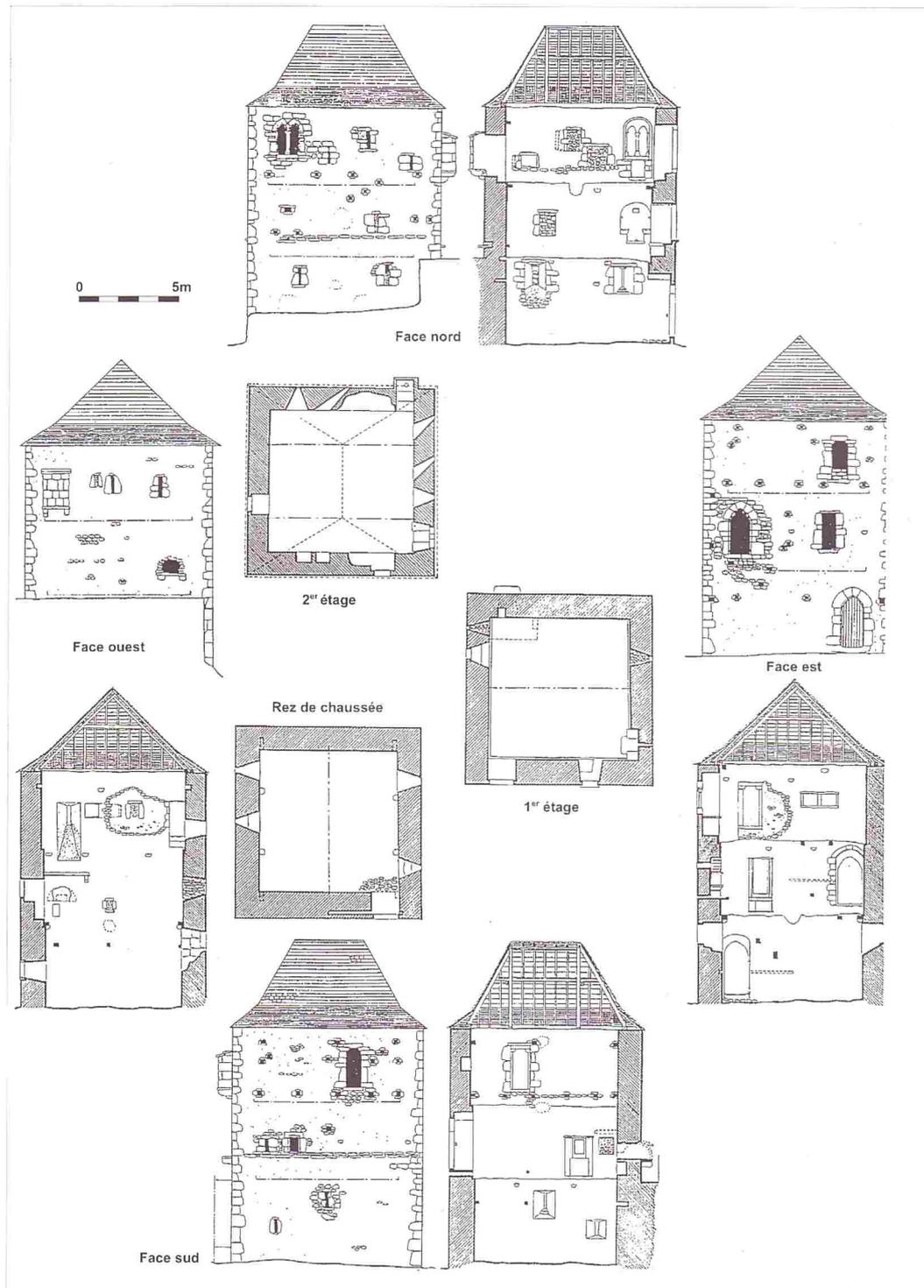


Fig. 20. Borce 1, relevés (B. Tisné, A. Berdoy, 1991).

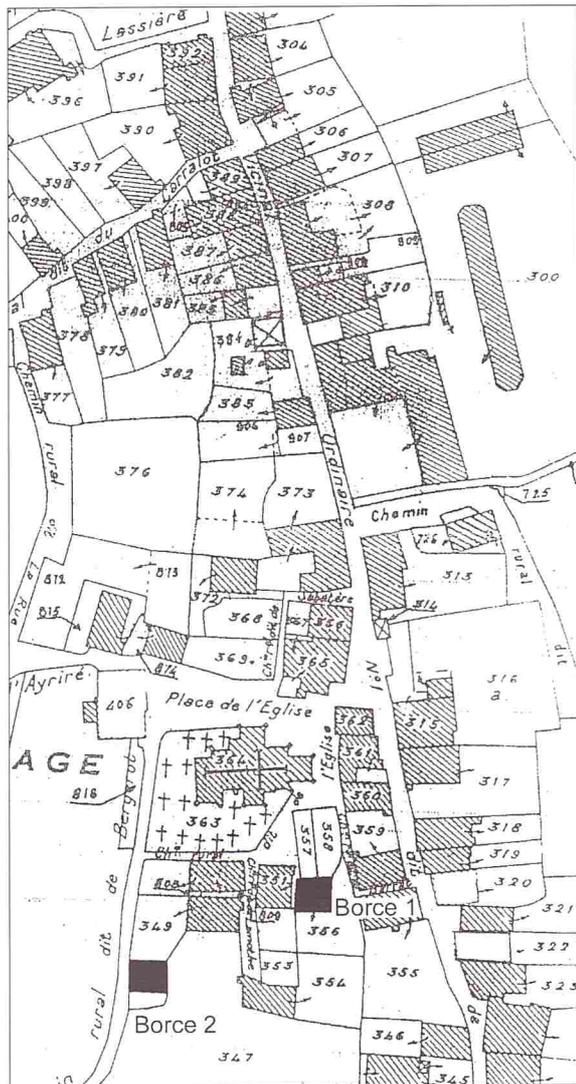


Fig. 21. Extrait du plan cadastral de Borce.

niveau et la différence des matériaux employés (nombreux moellons dans ce cas). Une fenêtre de la face est, au 1^{er} étage, qui comporte un coussiège et dont l'embrasure a été réduite, a manifestement remplacé une seconde fenêtre géminée dont un fragment de colonnette a été retrouvé dans la maison lors des récents travaux.

Quatre portes contemporaines de la construction (profonds trous de bacle dans l'épaisseur des murs) sont conservées. Celles de la face est, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, sont en arc brisé, avec un chanfrein, orné de demi-

sphères, pour la seconde, et d'un décor de griffes au bas des piédroits, qui indique un remaniement de l'encadrement à l'époque moderne. Les deux autres portes, à linteau droit reposant sur des coussinets, sont situées au 2^e étage, l'une sur la face est (transformée en fenêtre), l'autre sur la face sud. Elles permettaient d'accéder à une galerie extérieure matérialisée par des empochements de poutres sur les faces nord, est et sud (aujourd'hui restituée). D'autres ouvertures ont été percées aux époques moderne et contemporaine.

Un évier médiéval est conservé au 1^{er} étage (la cheminée date pour sa part du XIX^e siècle) et le second comporte des latrines (face ouest) ainsi que des niches (faces nord et est).

Par son style, la fenêtre géminée du 2^e étage peut être attribuée à la première moitié du XIII^e siècle, mais il s'agit là d'une ouverture dont la mise en place a nécessité un remaniement de la construction d'origine. Celle-ci pourrait donc, compte tenu, notamment, de la porte en arc brisé du rez-de-chaussée, se situer au début du XIII^e siècle.

BORCE 2

Borce abrite une seconde maison forte, également située dans la partie sud du village, au bout d'une ruelle qui passe derrière l'église et longe le cimetière (fig. 21). Cette tour (manifestement arasée) est relativement isolée puisque séparée des habitations avoisinantes par des jardins et un pré. De plan légèrement rectangulaire (7,90 x 9,30 m), avec des murs d'un mètre d'épaisseur environ, elle comprend, dans son état actuel, un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de combles (fig. 7), élévation faible par rapports aux autres bâtiments étudiés. Si les faces nord et ouest sont bien conservées (seules les assises du haut du mur nord ont été bouleversées), la face est a, en revanche, connu le percement d'une baie à l'époque moderne et d'une autre récemment. La face sud a, quant à elle, été totalement modifiée par l'ouverture de quatre porte-fenêtres. La maçonnerie associe une majorité de galets et quelques moellons.

Les ouvertures d'origine sont peu nombreuses : trois archères subsistent au rez-de-chaussée sur les faces nord, est et ouest, à raison d'une au centre

de chaque façade. Celle de la face est, obstruée, est matérialisée par trois pierres d'encadrement. Les deux autres présentent un cintre, ébauché sur le linteau, et un étrier à la base. Aucune de ces trois ouvertures n'est visible aujourd'hui de l'intérieur. D'après une information orale d'un habitant du village, il y aurait eu une ou plusieurs meurtrières sur la face sud, à l'emplacement des portes-fenêtres actuelles. Une porte piétonne, dont l'arc brisé est chanfreiné, s'ouvre au rez-de-chaussée, sur la face ouest. Toutes les autres ouvertures sont plus tardives.

Il est très difficile de se faire une idée aujourd'hui de ce que pouvait être, à l'intérieur, la maison dans son état médiéval. Les deux cheminées datent de l'époque moderne et, contrairement aux autres maisons fortes étudiées, ni évier ni latrines ne sont ici conservés.

La porte en arc brisé de la face ouest et les archères à étrier plaident pour une datation du XIII^e siècle.

ETSAUT

Située au centre du village d'Etsaut, l'imposante "tour des Maures" (fig. 3) est séparée de l'église par la place publique, traversée par un ruisseau, aujourd'hui canalisé (fig. 22). Cette maison forte est constituée d'une tour (fig. 23) de plan carré (6 x 6 m ; hauteur : 20 m environ) et d'une salle. Celle-ci, encore habitée, est de ce fait très remaniée et peu lisible. Elle a, de plus, été arasée (arrachements sur la face nord de la tour). Si les faces sud et ouest de cette dernière sont totalement dégagées, la face est, quant à elle, enterrée jusqu'au niveau du 1^{er} étage : un jardin la surplombe.

Les murs de la tour sont montés en galets (fig. 14), à l'exception des 17 dernières assises du haut des murs pignons et des 4 dernières des murs gouttereaux, qui sont en moellons. Il s'agit là de l'expression la plus immédiatement perceptible d'un second état de construction médiéval, qui a eu pour effet d'exhausser la tour et de modifier sa couverture initiale. Cette dernière est, toutefois, encore matérialisée à l'intérieur, entre le 2^e et le 3^e étage, sur les faces nord et sud, par deux séries de lauzes encastrées dans les murs qui déterminent la forme d'un toit à deux pentes. A

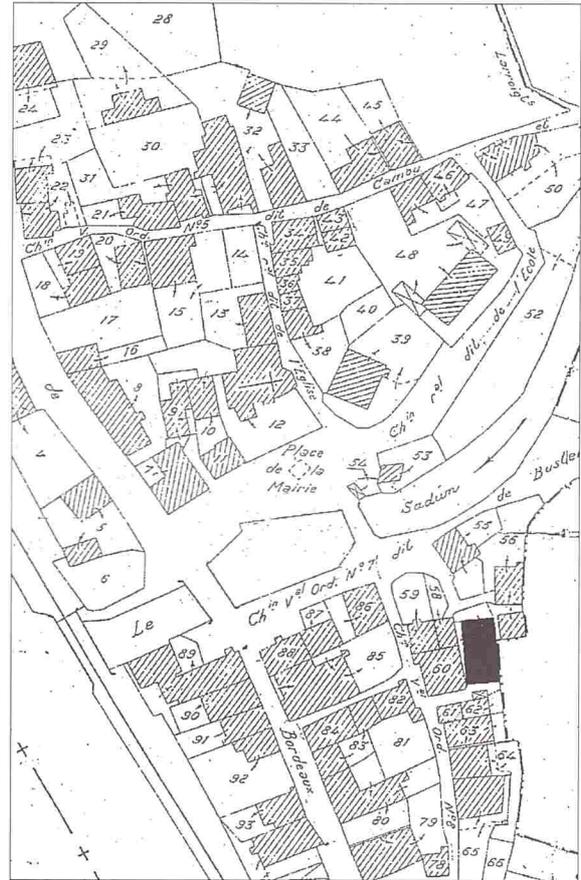


Fig. 22. Extrait du plan cadastral d'Etsaut.

l'extérieur, deux rangées de pierres d'écoulement en saillie, sur les faces est et ouest, correspondent au système d'évacuation des eaux pluviales. Notons que, faute d'accessibilité, la partie haute de la tour n'a pu être étudiée dans le détail.

Des archères sont présentes sur les quatre faces et se répartissent ainsi : 3 au rez-de-chaussée (faces ouest et sud), situées relativement haut ; 2 au 1^{er} étage, faces est et sud ; 7 au 2^e étage (faces ouest, sud et est) dont certaines très hautes, d'autres très basses – au ras du plancher – et seulement 2 à portée d'un homme debout ; 4 au 3^e étage (une par façade), à hauteur d'homme. Au 2^e étage, sur la face sud, une petite fenêtre rectangulaire est contemporaine de la construction. D'autres ouvertures, situées au 1^{er} étage sur les faces sud et ouest, sont, en revanche, postérieures à celle-ci.

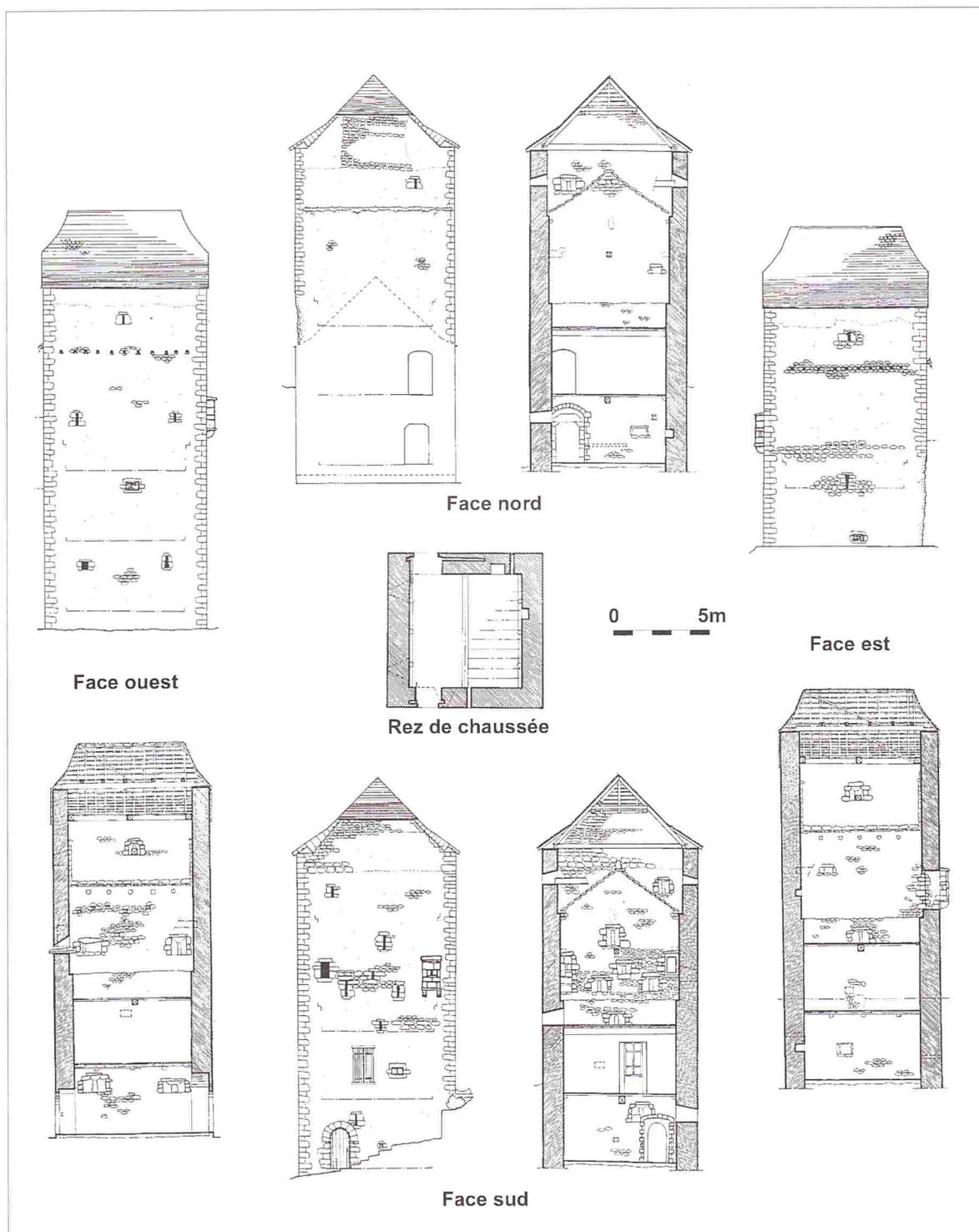


Fig. 23. Etsaut, relevés (B. Tisné, A. Berdoy, 1991).

Les portes sont au nombre de trois, dont deux sur la face nord, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, qui permettaient la communication entre la tour et la salle. Celle du rez-de-chaussée, dotée d'un trou de bacle, est prolongée à l'intérieur par une arrière-voissure en arc surbaissé. Bien que modifiée récemment pour recevoir une porte plus étroite, on distingue cependant nettement les piédroits sur lesquels repose un linteau monolithe droit imposant. On ne voit plus, en revanche, l'encadrement de la porte du 1^{er} étage, masqué par des aménagements récents, mais on peut supposer qu'il était conçu selon le même modèle qu'au rez-de-chaussée. Enfin, la troisième porte, percée dans la face sud, au niveau du rez-de-chaussée, est postérieure à la construction. Elle empiète en effet sur une meurtrière et dispose en outre d'un trou de bacle peu profond, ce qui indique un aménagement postérieur à l'édification du mur.

Un évier et des latrines subsistent au 2^e étage et deux petites niches rectangulaires sont aménagées, au rez-de-chaussée, dans les murs nord et est. Nous n'avons pu voir, en revanche, si des aménagements similaires existaient au 1^{er} étage (la pièce est entièrement crépie) ou au 3^e étage (le plancher de ce niveau a disparu).

Avancer une datation pour cette maison relève de la gageure : avec ses archères d'une grande simplicité, sa porte d'entrée (celle qui fait communiquer, au rez-de-chaussée, tour et corps de logis) et sa fenêtre rectangulaire (au 2^e étage) qui ne le sont pas moins, à quels éléments caractéristiques se rapporter en effet ? A défaut, un raisonnement par comparaison permet de proposer une construction au début du XIII^e siècle. En effet, l'appareillage et le côté fruste de la construction, ne sont en effet pas sans rappeler l'aspect que pouvait avoir "Borce 1" à l'origine et peuvent, de ce fait, justifier cette datation. L'exhaussement de la tour, quoique médiéval au vu de la technique de construction, ne peut être daté précisément.

EYGUN (COMM. DE CETTE-EYGUN)

La maison forte d'Eygun (fig. 9) se trouve à l'extrémité sud du village, un peu en retrait de la route nationale qui le traverse (fig. 24). Une habitation, édifiée à l'époque contemporaine, a été accolée à la face ouest de l'édifice médiéval

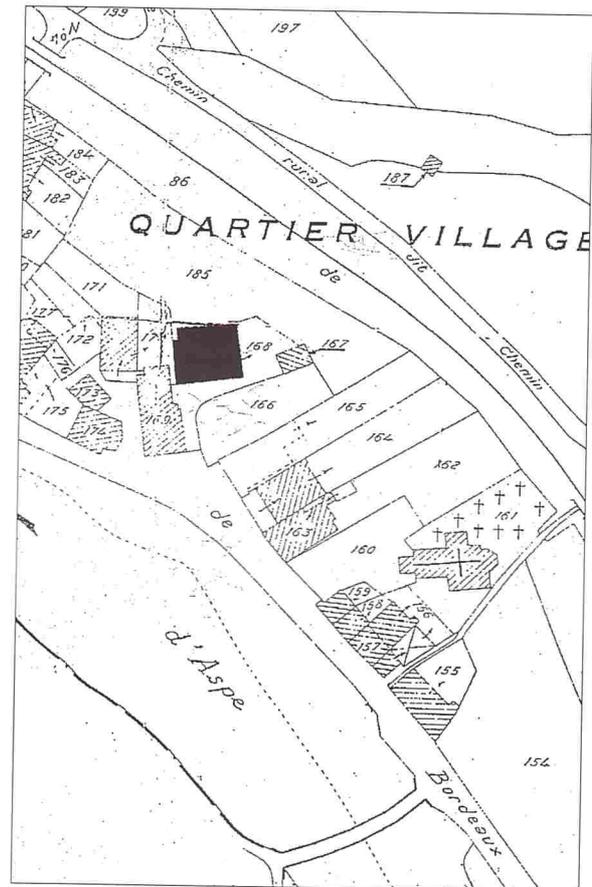


Fig. 24. Extrait du plan cadastral de Cette-Eygun.

(fig. 25). Celui-ci est constitué d'une vaste salle rectangulaire (8 x 12 m) à laquelle s'ajoute, à l'angle nord-ouest, une petite tour (2,70 x 3,20 m). Un corps d'entrée, appuyé sur le côté ouest de la salle, est couvert d'un berceau ; il renferme un escalier de pierre conduisant au 1^{er} étage de la tour. Celle-ci, voûtée dans sa partie basse, comprend trois niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. La salle, arasée (traces d'arrachement aux angles nord-est et sud-est de la tour), n'en présente plus que deux. Les murs d'1,20 m d'épaisseur environ, sont montés en galets et en moellons.

Les baies médiévales sont relativement nombreuses et disposées de façon homogène, sur toutes les façades, mais pas à tous les étages. Si le rez-de-chaussée de la tour est dépourvu de meurtrières, celui de la salle en compte, en revanche, six, à raison de deux par face, côtés

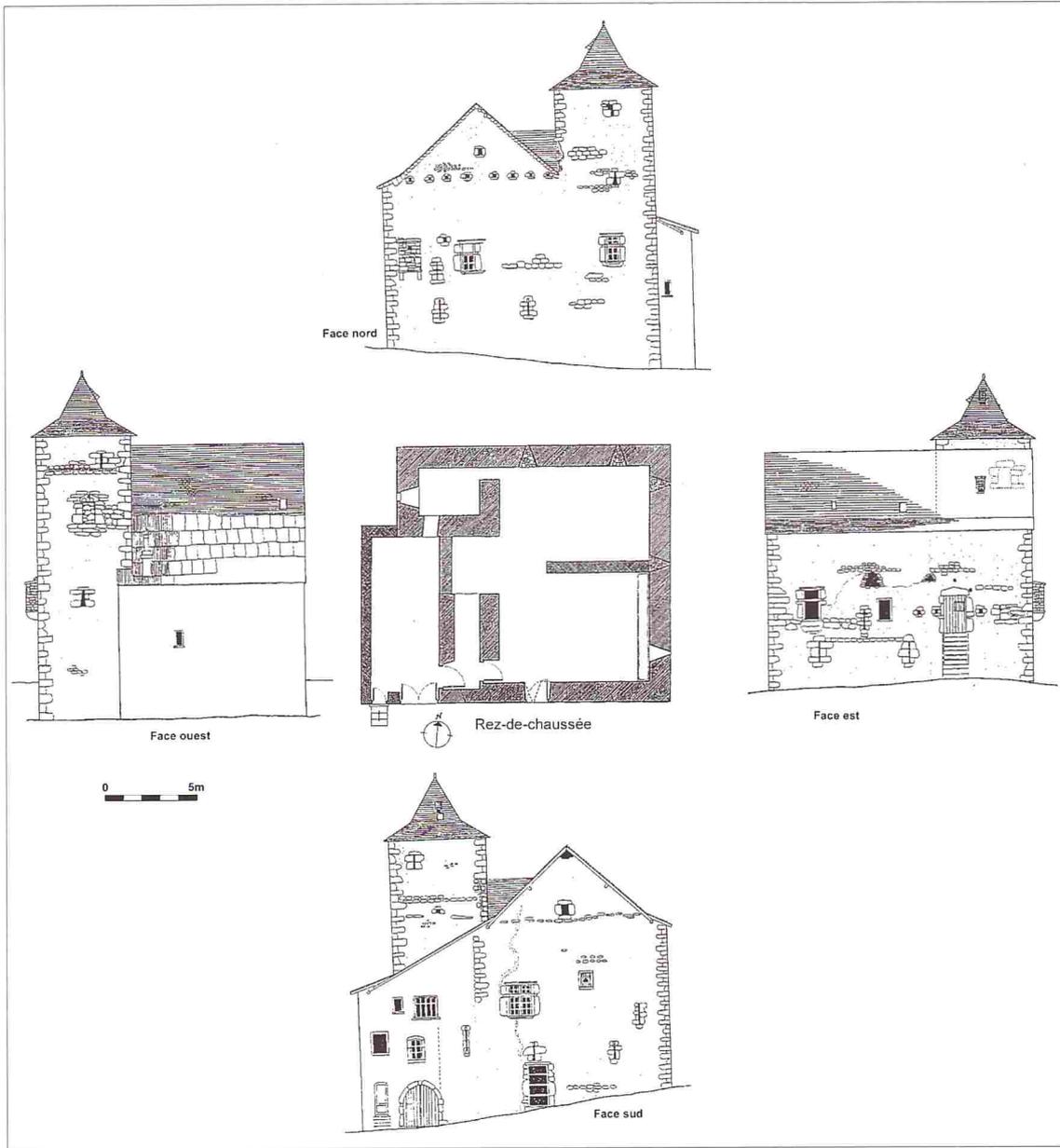


Fig. 25. Eygun, relevés (J. Bordenave, B. Tisné, A. Berdoy, 1988, 1991).

nord, est et sud. Le corps d'entrée est doté d'une meurtrière dans l'axe de l'escalier. Ce type d'ouverture existe également au 1^{er} étage, qu'il s'agisse de la salle (une sur chacune des faces nord et sud et deux côté est) ou de la tour (face ouest). Le 2^e étage du corps de logis en est, pour sa part, dépourvu, tandis que la face nord de la tour en comporte une. Enfin, le 3^e étage de cette dernière compte trois archères, respectivement situées sur les faces nord, ouest et sud. Cette série est particulièrement remarquable, non tant par son importance sur un même édifice, que par les décors sculptés de celles du rez-de-chaussée. Sur le linteau, ces ornements sont simples mais tous différents : losange évidé ou plein, fleur stylisée, étoile, décor géométrique, chacun de ces motifs surmontant une ébauche de cintre en arc brisé. A signaler également la présence, dans cet ensemble, de trois meurtrières cruciformes (au 1^{er} étage sur les faces nord et est). Une fenêtre géminée, sur la face ouest de la tour, au 2^e étage, est la seule autre baie contemporaine de la construction. Obstruée et ayant perdu sa colonnette, elle comporte un linteau décoré par l'ébauche de deux cintres en arc brisé encadrant une rosace inscrite dans un cercle.

Aucune des portes communiquant actuellement avec l'extérieur n'est médiévale. L'accès au corps d'entrée se faisait, au rez-de-chaussée, par l'ouest, face masquée par l'habitation contemporaine. Cette porte possède un linteau droit dont le côté extérieur, chanfreiné est décoré de six demi-sphères. Il repose sur des coussinets dont la face interne est sculptée : à gauche, une femme coiffée d'un bonnet exhibe son sexe (fig. 12), le visage encadré par ses deux jambes relevées³⁴ ; à droite, une tête d'homme au cou très allongé et aux cheveux mi-longs. Une porte du même type met en communication la tour et la salle au 1^{er} étage. L'une des sculptures, trop altérée, est illisible ; l'autre, également abîmée, représente une tête de femme. Une autre porte, sans décor cette fois, permet d'accéder, par le rez-de-chaussée, du corps d'entrée à la salle. Enfin, une dernière ouverture faisait communiquer tour et salle au niveau du 3^e étage.

34. Les églises romanes de Jouers et d'Assouste comportent chacune un modillon avec un motif identique. Il est fort probable que la sculpture d'Eygun s'en est inspirée.

Des fenêtres à meneau ou à croisillon ont été percées, au cours de l'époque moderne, au niveau du 1^{er} étage de la salle et de la tour. Elles ont, sans doute, remplacé des baies médiévales de moindres dimensions. Le 1^{er} étage de la salle conserve, côté nord, un évier et des latrines.

Les archères cruciformes, la fenêtre géminée à motif de rosace, l'importance des décors tant sur les archères que sur les portes, sont autant d'éléments qui incitent à situer la construction de cette maison dans le courant du XIV^e siècle, peut-être durant la première moitié de celui-ci.

GÈRE (COMM. DE GÈRE-BÉLESTEN)

A proximité de l'église de Gère (fig. 26) se dresse une tour médiévale (fig. 5 et 27) de plan rectangulaire (8,40 x 9,70 m), relativement bien conservée en dépit d'un arasement (corbeaux et empochements de poutres témoignent d'un 3^e étage disparu). Les murs, en galets et en moellons, ont près d'un mètre d'épaisseur. Un renflement fait légèrement saillie à l'extérieur, au bas de la face est.

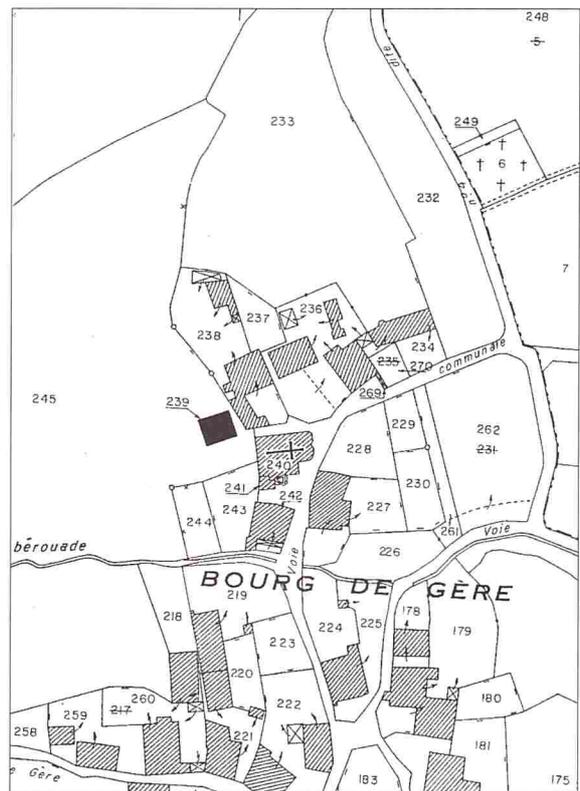


Fig. 26. Extrait du plan cadastral de Gère-Bélesten.

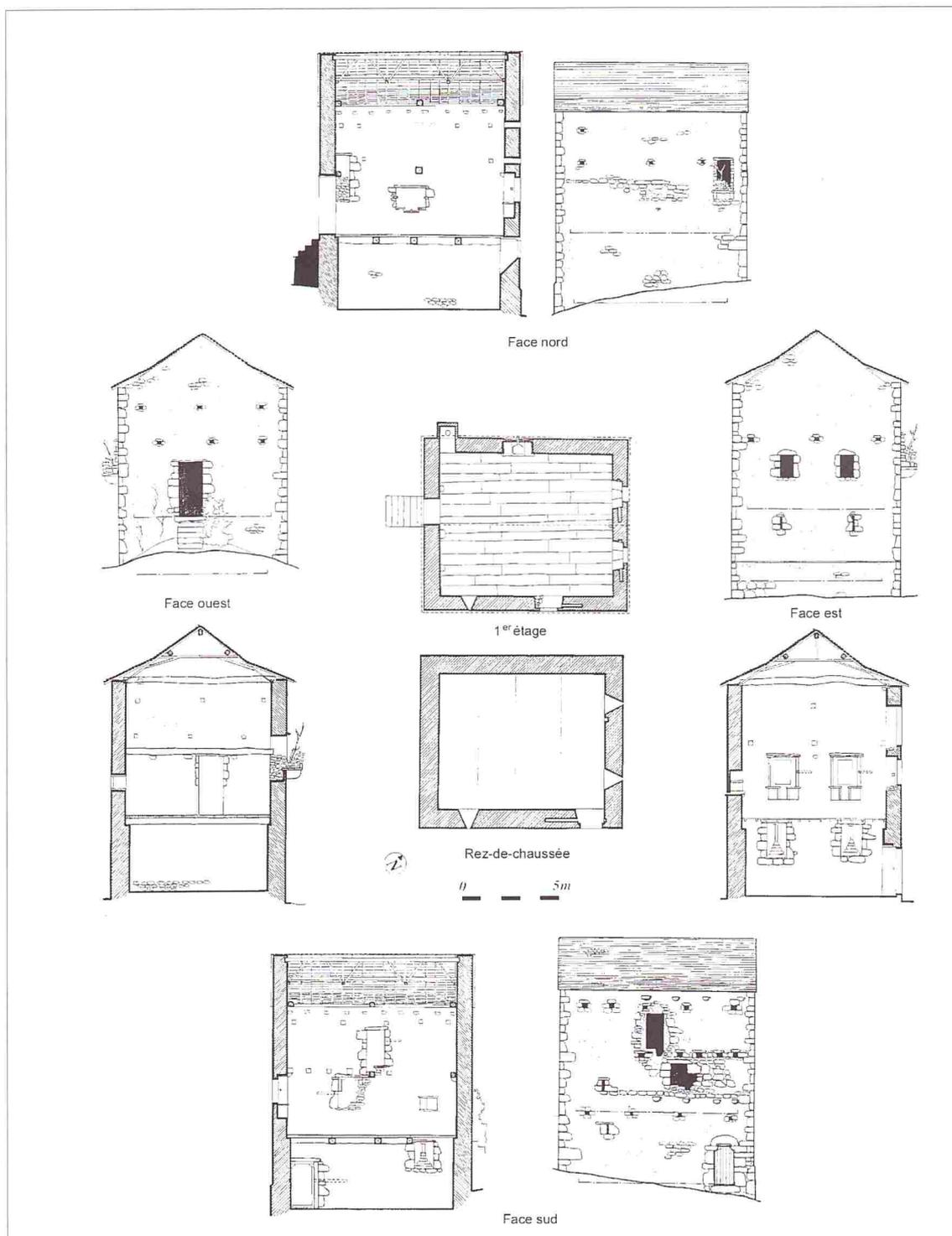


Fig. 27. Gère, relevés (B. Tisné, A. Berdoy, 1991).

Les archères sont peu nombreuses : quatre seulement sur les faces sud et est dont trois au rez-de-chaussée et une au 1^{er} étage. Toutes comportent, à la base, un étrier mais celles de la face sud sont plus petites et plus frustes que les autres : encadrement peu soigné et linteau constitué d'une pierre plate. Les faces sud et est, sont également pourvues, au 1^{er} étage, de trois petites fenêtres rectangulaires, dont deux à coussièges. Une porte, contemporaine de la construction, s'ouvre au rez-de-chaussée dans la face sud. Son linteau à extradoss segmentaire est un réemploi (feuillure ne correspondant pas à la largeur de la baie). Toujours sur la face sud, une autre porte – dont l'encadrement a disparu – donnait accès à une galerie matérialisée, au 2^e étage, par une série de corbeaux. Notons que les faces ouest et nord étaient aveugles à l'époque médiévale.

L'évier, aménagé au 1^{er} étage de la face nord, paraît l'avoir été tardivement (mais peut-être en a-t-il remplacé un plus ancien). Les latrines en encorbellement, présentes sur ce même côté de la maison sont, en revanche, médiévales.

Les archères à étrier, le plan adopté et le côté fruste de l'édifice incitent à placer la construction de cette maison forte au XIII^e siècle.

ISESTE

La maison forte – ou “le Domec” – d'Iseste (fig. 6), assise sur un piton rocheux, domine nettement la route, le gave et le village qui se développe à ses pieds (fig. 28). Elle n'a pu être visitée mais la consultation d'un dossier du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine la concernant permet de disposer de quelques informations sur son plan originel (fig. 29). Dans son ensemble, ce bâtiment est en effet loin de se présenter tel qu'il était au moment de sa construction. En fait, seule une tour-salle rectangulaire à deux étages constitue le noyau primitif, auquel se sont greffées d'autres structures, entre le XVI^e et le XVII^e siècle : tour à l'ouest et agrandissement successifs à l'est. Depuis l'extérieur, la partie médiévale de cette construction se distingue nettement grâce à l'appareil très régulier (moellons) et aux chaînes d'angle qui ont été conservées. Des meurtrières sur les faces nord et sud et des fenêtres

rectangulaires sur le mur pignon, côté est, sont les seules baies médiévales qui subsistent, si l'on exclut les fenêtres à meneau, percées après la construction, à la fin du XIV^e siècle ou au XV^e siècle. D'autres fenêtres de ce type, mais plus tardives, sont présentes sur toutes les faces. Selon les propriétaires, le seul accès à la partie primitive de la maison se trouvait, au niveau du 1^{er} étage, sur la face sud.

Il convient enfin de signaler que le 2^e étage de la salle conserve une cheminée attribuable à la fin du XIV^e ou au XV^e siècle : des colonnettes engagées à base prismatique supportent des corbeaux ornés de feuilles de chêne sculptées (une cheminée de ce style est également conservée à Béost 1).

Il est difficile, au vu du peu d'éléments dont nous disposons, d'avancer une datation concernant le premier état de cette maison forte.

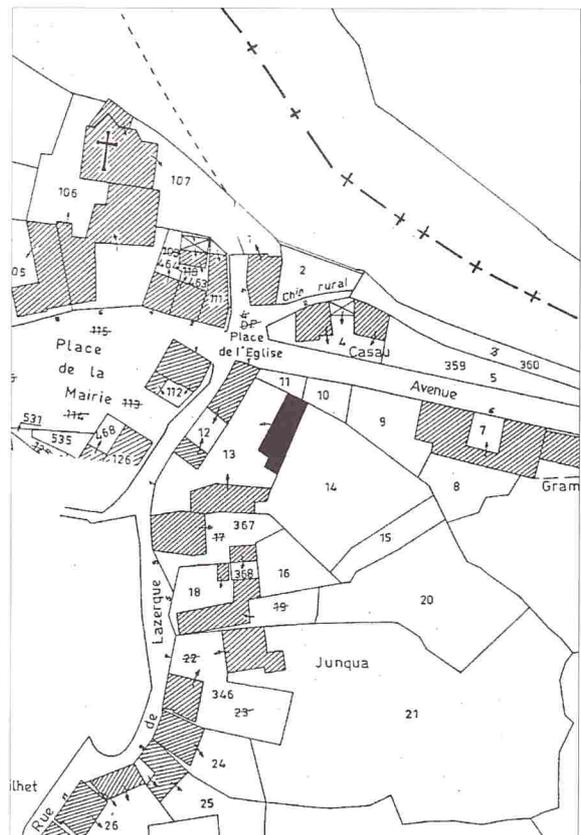
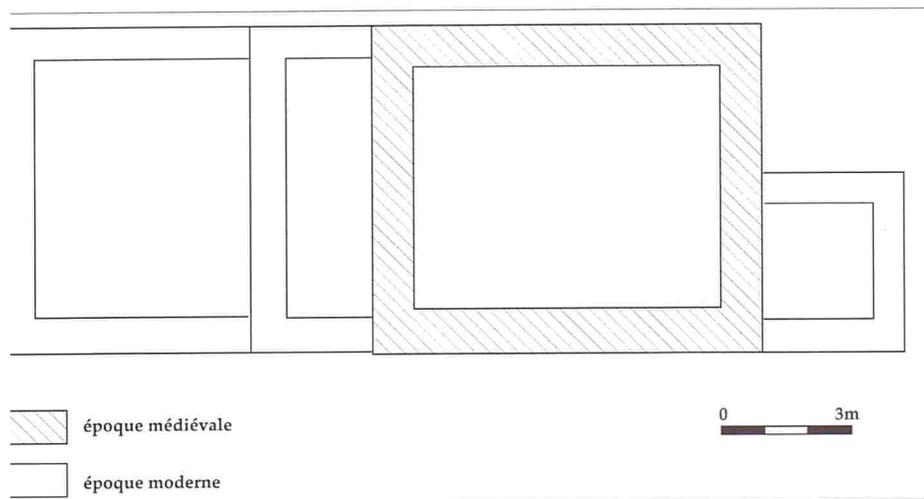


Fig. 28. Extrait du plan cadastral d'Iseste.



On ne peut que la rapprocher, par son plan (tour-salle) de celles de Béost 1 (1^{er} état) et de Gère 1, constat qui conduit à envisager une construction réalisée dans le courant du XIII^e siècle.

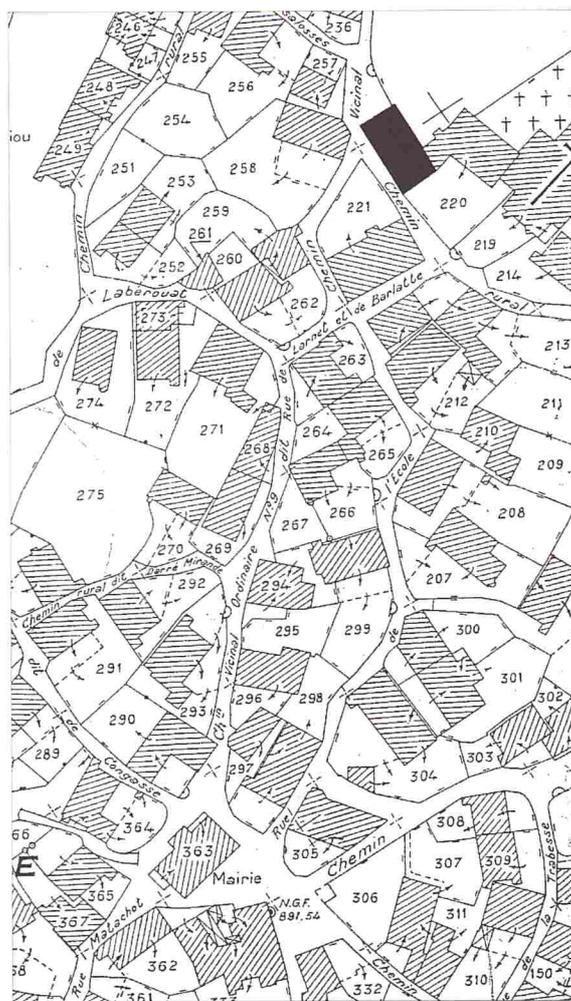
LESCUN

La maison forte de Lescun (fig. 4) est désignée par les habitants du village sous le nom de "château des Maures" ou "maison maure". Proche de l'église (fig. 30), elle est aujourd'hui divisée en deux parties, aux mains de propriétaires différents. L'une, maison d'habitation qui correspond à la tour, n'a pu être visitée ; l'autre, transformée en grange, a été vue à l'intérieur, mais seulement au rez-de-chaussée.

Cette maison forte est composée d'une tour rectangulaire flanquée, au sud, d'une salle de même largeur. L'une et l'autre ont été arasées. Le mur est de la salle a, par ailleurs, été reconstruit sur une base médiévale dont subsistent quelques assises de pierre. La face nord de la tour porte les traces d'une construction adventice, postérieure à la construction, aujourd'hui disparue. Les murs médiévaux sont en grand et moyen appareil (fig. 13) et deux états sont perceptibles : le plus ancien, visible à la base des murs nord, est et ouest, se caractérise par un appareil de taille plus réduite que celui du second état. Ce dernier est de dimensions imposantes, notamment en ce qui concerne les blocs employés pour les chaînes d'angle. Sur la face sud, seul secteur où elle a pu être mesurée, l'épaisseur du mur est comprise entre 1,10 m et 1,20 m.

Fig. 29 (en haut). Iseste, plan (d'après croquis des propriétaires SDAP Pau).

Fig. 30 (à droite). Extrait du plan cadastral de Lescun.



Quelques archères, essentiellement concentrées sur la tour, sont conservées : 2 obstruées sur la face est, l'une au rez-de-chaussée, l'autre entre les 1^{er} et 2^e étages actuels ; 2 sur la face nord, l'une – basse – au rez-de-chaussée, l'autre au niveau supérieur. La face sud de la salle (dont une grande partie est masquée par la végétation) comporte également au moins une meurtrière, au rez-de-chaussée, à l'ouest de la porte. Cette dernière, contemporaine de la construction, présente un arc en plein cintre et est munie d'un profond trou de bâcle. Un autre porte, obstruée et dont l'encadrement semble avoir été remanié, mettait en communication, par le rez-de-chaussée, salle et tour. Celle-ci était à l'origine dépourvue d'accès depuis l'extérieur. Enfin, deux petites fenêtres rectangulaires, sur la face sud de la salle, l'une au 1^{er} étage (en partie détruite par

une ouverture récente), l'autre au 2^e étage, sont également à rapporter à l'époque médiévale.

La construction de cette maison forte est certainement à placer au XII^e siècle, si l'on en juge par l'appareil mis en œuvre.

OSSE

La maison forte d'Osse est située au centre du village (fig. 31). Seules ses faces est et ouest (fig. 11) sont visibles depuis la rue ; le côté nord donne sur une venelle et le mur sud est englobé dans une habitation construite au XIX^e siècle (fig. 32).

A la salle rectangulaire (8 x 11,50 m) est accolée, au sud-ouest, une petite tour d'angle (2,60 x 2,60 m). Celle-ci a été arasée (de même que le 3^e étage du corps de logis) selon la pente du toit de la maison actuelle ; elle est de ce fait insoupçonnable de l'extérieur. Un corps d'entrée, en partie disparu, est matérialisé par le prolongement, vers le sud, du mur médiéval de la face est de la salle. L'élévation de celui-ci ne devait pas aller au-delà du 1^{er} étage de la maison : les vestiges d'une chaîne d'angle sont, en effet, visibles sur le côté est, au 2^e étage de celle-ci. Ce corps d'entrée, aujourd'hui occupé par un escalier en bois, permettait d'accéder au 1^{er} étage de la tour. Les murs sont montés en moellons (fig. 15).

Il ne subsiste que cinq archères visibles depuis l'extérieur. La salle en comporte trois sur sa face ouest (deux au rez-de-chaussée, dont une en partie détruite par une porte récente, et une au 1^{er} étage) et deux sur sa face est (au 2^e étage). La cinquième est conservée, côté est, dans l'axe du corps d'entrée, assez haut au niveau du rez-de-chaussée. D'autres ouvertures de ce type existaient par ailleurs. Ainsi, une fenêtre à meneau sur la face ouest a-t-elle été percée à partir de l'une d'entre elles et il est probable qu'il en a été de même pour les deux petites fenêtres rectangulaires de la face est. Enfin, une archère est conservée au 1^{er} étage sur la face nord mais, donnant sur une venelle : obstruée, elle n'est perceptible que de l'intérieur. Une fenêtre, au 1^{er} étage sur la face est, a perdu son encadrement, ce qui empêche de la situer chronologiquement. Il est possible qu'elle soit contemporaine des fenêtres à meneau ouvertes, postérieurement à la construction, à la fin du Moyen Age (fin XIV^e-XV^e siècle).



Fig. 31. Extrait du plan cadastral d'Osse-en-Aspe.

Aucune des portes médiévales n'est visible de l'extérieur. L'une fait communiquer le corps d'entrée et la salle par le rez-de-chaussée ; deux autres, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, permettaient le passage de la tour à la salle (elles sont aujourd'hui murées).

Salle et tour étaient chacune dotée de latrines, situées respectivement au 1^{er} étage, sur la face nord (seuls demeurent les corbeaux) et au 2^e étage, côté ouest. Le 1^{er} étage de la salle comporte, en outre un évier sur la face ouest. La tour est voûtée entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

Cette maison a été dotée, à la fin du Moyen Age, d'une cheminée prenant appui, au 1^{er} étage, sur le côté nord de la salle. Il ne reste de celle-ci que deux jambages constitués de colonnettes engagées reposant sur des bases prismatiques ; l'un de ses corbeaux a, par ailleurs,

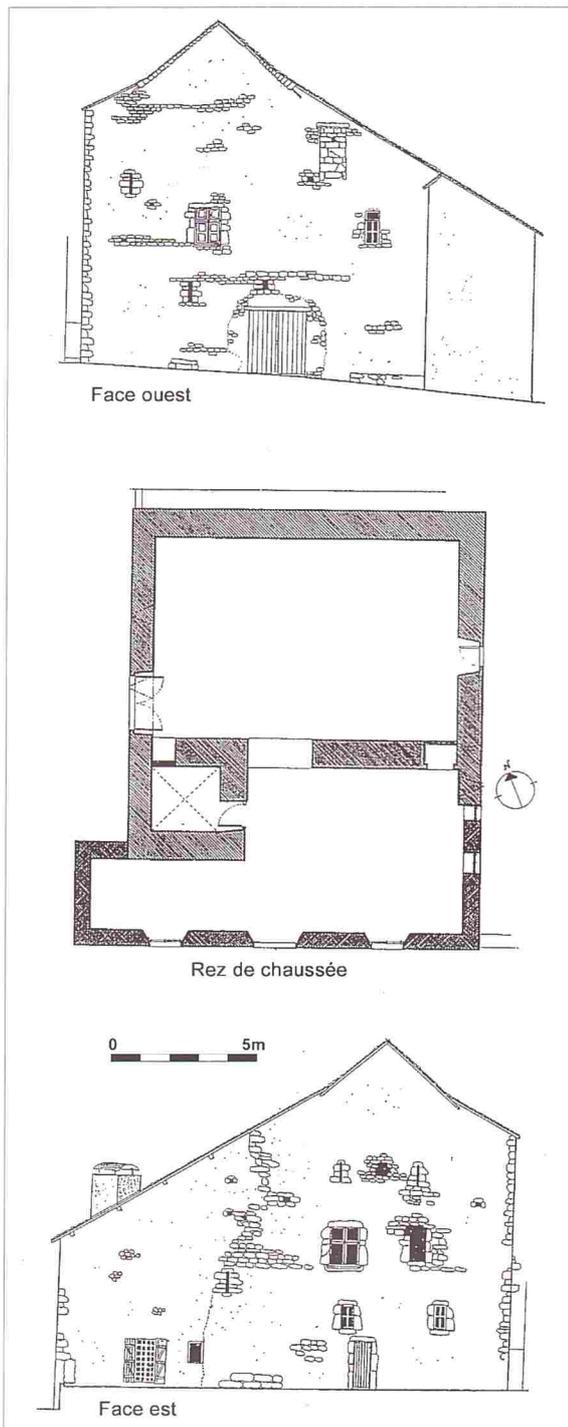


Fig. 32. Osse, relevés
(J. Bordenave, B. Tisné, A. Berdoy, 1988, 1991).

été réemployé dans une autre cheminée construite à l'époque contemporaine à l'emplacement de la porte de communication entre la salle et la tour, porte murée pour la circonstance.

Au vu, notamment, du plan adopté ici, la construction de la maison forte d'Osse peut être placée au XIV^e siècle (1^{ère} moitié ?).

SAINTE-COLOME

La maison forte de Sainte-Colome – en ruines (fig. 8) – est située à proximité du village, isolée au milieu d'un champ entouré de murets, dont certains sont de facture médiévale (fig. 33). Bâtie sur un pointement rocheux présentant des versants abrupts côtés est et sud, elle est composée d'une salle rectangulaire (7,10 x 10,20 m), flanquée d'un escalier de pierre qui débouche au 1^{er} étage d'une tour (3 x 3 m environ) accolée à l'angle nord-ouest (fig. 34). Les murs ont une épaisseur d'environ un mètre. Si la tour semble avoir conservé sa hauteur d'origine, la salle en revanche a été arasée : on distingue nettement sur le mur sud les arrachements des murs est et ouest qui ont été rabaissés. Le sens de la pente du toit (disparu) a, de plus, apparemment été inversé. D'autres secteurs ont également été très endommagés. Le mur nord, qui protégeait le corps d'entrée, a été en grande partie démantelé, de même que certaines chaînes d'angle, en particulier celle du nord-ouest de la tour qui a totalement disparu.

Alors que moellons et galets sont associés dans le parement extérieur, ces derniers sont majoritaires dans le parement intérieur et sont, notamment au 1^{er} étage de la salle, très soigneusement disposés en arête de poisson.

Les archères, au nombre de sept, sont toutes situées au rez-de-chaussée, à une exception près, au 1^{er} étage de la tour, côté ouest. Toutes les faces du bâtiment en sont pourvues : deux sur la face sud ; une au centre du mur ouest et une, symétrique, du côté est (bien que bouleversée par une ouverture récente, sa partie supérieure est encore visible) ; une dans la petite pièce voûtée au rez-de-chaussée de la tour, côté nord ; une au 1^{er} étage de la tour, côté ouest ; une, assez haute, dans le mur est du corps d'entrée, face à l'escalier. Le 1^{er} étage est, quant à lui, doté d'ouvertures plus

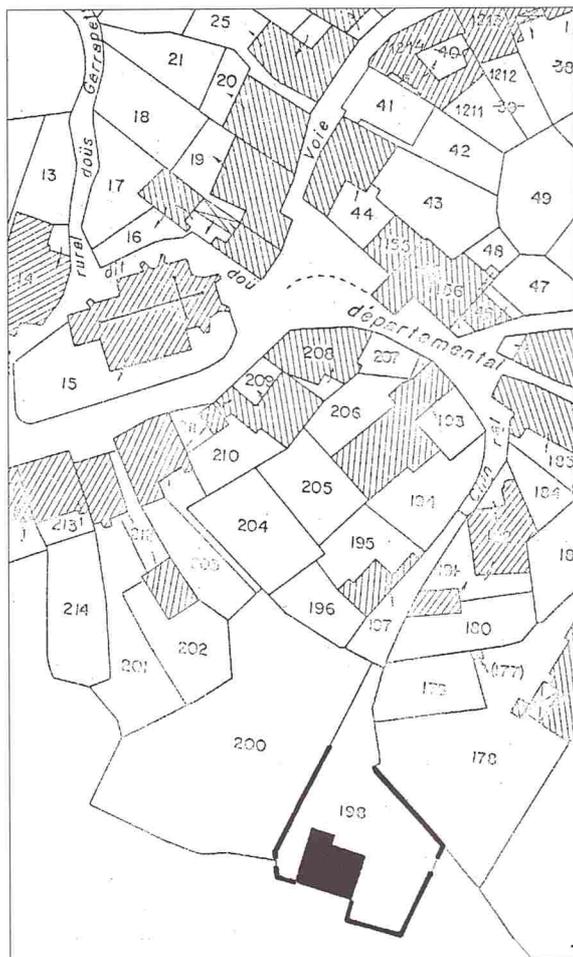


Fig. 33. Extrait du plan cadastral de Sainte-Colome.

importantes permettant un meilleur éclairage : deux fenêtres géminées à arcs trilobés, l'une (obstruée) au centre du mur sud de la salle et l'autre dans le mur nord de la tour. En mauvais

état, elles ont perdu leur élément central. Toutes deux sont dotées de trous de bâcle. Une fenêtre rectangulaire, comportant, elle aussi, des trous de bâcle, ajoure le mur est.

De la porte d'entrée, au bas de l'escalier, côté nord, ne reste que le seuil, le piédroit gauche, la première pierre de l'arc et un trou de bâcle. Le rez-de-chaussée compte deux autres portes, à linteau monolithe en bâtière, qui font communiquer corps d'entrée et salle d'une part, salle et tour d'autre part. A l'étage, une porte en arc brisé donnait accès à la salle depuis la tour. Enfin une dernière porte permettait de passer du 2^e étage de la salle à une galerie extérieure.

La salle possédait des latrines dans l'angle sud-est et un évier dans le mur ouest.

Au berceau couvrant le rez-de-chaussée de la tour répond, au 1^{er} étage, une voûte reposant sur des bandeaux plats. Une fleur ou une rosace, maladroite et très stylisée, est sculptée sur la clef. Les culots à la retombée de chaque bandeau sont, pour leur part, ornés de visages humains figurés avec yeux, nez et bouche ; deux d'entre eux sont représentés avec une chevelure, ce qui pourrait constituer une distinction entre des personnages masculins et féminins. Ces visages triangulaires, très stylisés, sont prolongés par un cou allongé qui se termine en pointe.

Le style des baies de cette maison forte (porte en arc brisé, fenêtres géminées trilobées) semble pouvoir être rapporté au XIII^e siècle. Cette attribution doit, toutefois, être nuancée et quelque peu élargie à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, au vu de la voûte au 1^{er} étage de la tour, des décors de celle-ci et de l'appareil en arête de poisson mis en œuvre par endroits.

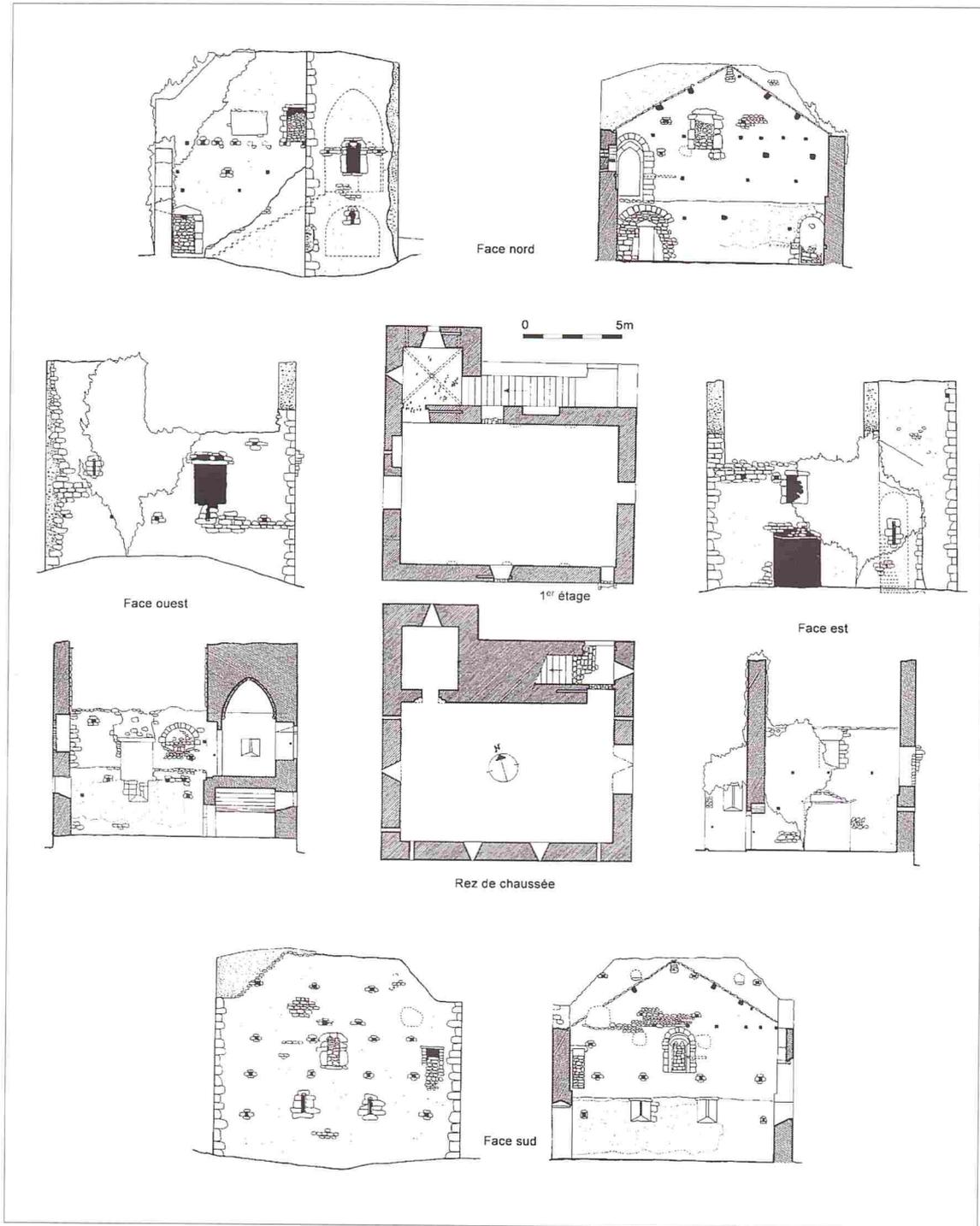


Fig. 34. Sainte-Colome, relevés (B. Tisné, A. Berdoy, 1991).